

## LE ROMAN DE LA COMTESSE GABRIELLE DE RIBERAC

François-de-Paul Latapie, qui fut sous Louis XVI inspecteur des manufactures dans la généralité de Bordeaux, a laissé de ses tournées d'inspection en 1778, un « Journal », qui a été publié en 1903 dans le tome XXXVIII des *Archives historiques du département de la Gironde*. Dans le procès-verbal de la séance que tint notre Société le 7 janvier 1904, le Secrétaire général se borna à mentionner la réception de ce volume, ajoutant simplement que ce « Journal » était fort intéressant pour le Périgord; par le même procès-verbal, nous apprenons que M. de Saint-Saud « relint un moment l'attention de la Société sur environ cent pages du volume plus haut cité... qui concernent un voyage en Périgord de M. Latapie, inspecteur des manufactures. Ce personnage savait tout voir et tout dire en peu de mots ». Ce fut à peu près tout, bien que ce texte soit capital pour l'histoire économique du Périgord à la veille de la Révolution; en outre, et M. de Saint-Saud le signalait, il contient des anecdotes que notre inspecteur recueillait de la bouche de ses hôtes et qu'il notait sans pouvoir en contrôler l'exactitude.

A cette époque, en effet, en dehors des villes importantes, il n'existait que de misérables auberges et il était d'usage que les personnes de qualité allassent demander l'hospitalité aux châteaux, abbayes ou prieurés qu'elles trouvaient sur leur route, et elles y étaient toujours, peut-on dire, fort aimablement reçues.

Le dimanche 17 mai 1778, Latapie allant de Nontron à Brantôme, s'arrêta au château de La Borie-Saunier<sup>1</sup>, et voici ce qu'il a noté:

M<sup>me</sup> la comtesse d'Aydie, chez qui nous avons dîné au château de Laborie, est déjà fort âgée et d'une santé faible. Son nom est Javerlhac et elle est nièce du fameux chancelier d'Aguesseau, qui

---

1. La Borie-Saunier, repaire noble dans la commune de Champagnac-de-Bélair.

prit soin à Paris de son éducation. Sa fille, qui est morte, avait épousé le marquis de Chapt, comte de Rastignac. M<sup>me</sup> de Chapt était une femme d'une figure distinguée et d'un esprit rare; mais sa passion funeste pour son beau-frère, le chevalier de Ribérac, qui fut tué en duel, fit le malheur de sa vie et troubla celle de son mari, qui l'aimait. Elle eut la singularité de ne vouloir jamais être guérie d'une maladie qu'elle n'avouait pas, et de ne jamais se confesser; M<sup>me</sup> d'Aydie, sa belle-mère, est fort timide, quoiqu'elle ait toute sa vie vécu dans le plus grand monde. Sa fortune est très considérable et elle l'a assurée en partie à son gendre, M. de Chapt, qui la subjugué.

Le château de Laborie n'a rien que d'ordinaire et c'est un des monuments gothiques du Périgord les moins remarquables. Il est accompagné d'un bois.

Pour être clair, ce texte demande quelques commentaires.

Henriette Texier de Javerlhac épousa en 1725 Jean d'Aydie, seigneur de Champagnac, de Saint-Laurent<sup>2</sup>, de La Borie-Saunier, etc., qualifié comte par courtoisie; elle devint veuve en 1735 et mourut en décembre 1792, âgée de 88 ans.

Voici le portrait que nous a laissé d'elle, dans ses *Portraits de Famille*<sup>3</sup>, son arrière-petit-fils, le comte Louis-Clair de Sainte-Aulaire<sup>4</sup>:

J'ai connu mon arrière-grand'mère d'Aydie. J'ai vécu près d'elle dans mon enfance, au château de La Borie-Saunier... Née à la fin de l'avant-dernier siècle, mariée au commencement du siècle suivant et devenue veuve fort jeune, elle n'était guère depuis lors sortie de son château, presque étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle. En 1790, elle ne recevait plus que sa famille et les religieuses de l'abbaye de Brantôme, ses proches voisines. Elle conservait cependant toute sa présence d'esprit, toute sa mémoire et se plaisait à raconter des scènes de sa jeunesse...<sup>5</sup>

2. Saint-Laurent-de-Gogabaud, ancienne paroisse dans la commune de Brantôme.

3. En 1879, le marquis de Sainte-Aulaire a fait imprimer à Périgueux, chez Cassard frères, les *Portraits de Famille* 1750-1810, qu'avait écrits son père, le comte Louis-Clair. En 1893 le marquis a fait réimprimer cet ouvrage, mais remanié et complété jusqu'en 1854, chez le même imprimeur. Ces deux volumes, tirés à petit nombre, ne furent pas mis dans le commerce.

4. Le comte de Saint-Aulaire était né en 1778 : il avait donc 14 ans quand mourut, en 1792, son arrière grand'mère.

5. Notre regretté collègue Robert Villepelet « découvrit » en 1911 les *Portraits de Famille* ; il est vrai que ni l'édition de 1879, ni celle de 1893 ne furent mentionnés dans les procès-verbaux de notre Société. Après en avoir fait un éloge mérité, il y a apporté quelques rectifications: il a fait notamment remarquer que la comtesse d'Aydie n'était pas née à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mais que morte en 1792, âgée de 88 ans, elle avait dû naître en 1704 (*Bul. de la Soc. hist. et arch. Périgord*, XXXVIII, 1911).

La comtesse d'Aydie avait eu deux filles :

L'aînée, Gabrielle, baptisée en 1727, épousa en 1746 son cousin Jacques-Gabriel-Louis Chapt de Rastignac, qui devait être le dernier marquis de Laxion<sup>6</sup> et qui devint comte de Ribérac, baron des Bernardières, seigneur de Montagnier, etc..., en 1754, par héritage du comte Antoine de Ribérac, son oncle. De ce mariage naquirent deux fils, dont l'aîné mourut jeune. C'est elle qui fut l'héroïne de l'anecdote rapportée par Latapie ;

La cadette, Anne-Marguerite, appelée M<sup>lle</sup> de Ribérac, fut baptisée en 1729 ; elle s'allia à Louis-René de Ranconnet, comte de Noyan, seigneur d'Escoire, et en eut deux filles : l'une, Egédie, épousa le comte Joseph de Sainte-Aulaire et fut mère de Louis-Clair, l'auteur des *Portraits de Famille* ; la seconde s'unit au comte de Kersalaun.

La comtesse d'Aydie était nièce d'Henri d'Aguesseau, qui mourut en 1716 membre du Conseil de la Régence, et cousine germaine du fils de celui-ci, Henri-François, le futur chancelier de Louis XV<sup>7</sup>. Sa fortune était certes considérable, car à ses biens personnels s'était ajouté, en 1754, l'usufruit de ceux du comte Antoine de Ribérac, qui n'en avait donné que la nue-propriété à son neveu et successeur Jacques-Gabriel-Louis Chapt de Rastignac.

Et maintenant, examinons la question principale : Quel était ce chevalier de Ribérac, beau-frère de la comtesse Gabrielle ?

Ce ne pouvait être le mari de sa sœur cadette, qui ne mourut qu'en 1811<sup>8</sup>.

En revanche, le comte de Ribérac eut trois frères officiers<sup>9</sup> :

6. Jacques-Gabriel-Louis Chapt de Rastignac était fils aîné de Charles, marquis de Laxion, et de Marie-Jacqueline-Eléonore d'Aydie des Bernardières, sœur du comte Antoine de Ribérac, qui mourut en 1754 sans descendance.

7. La comtesse d'Aydie était fille de Catherine d'Aguesseau, dont le père Antoine d'Aguesseau était devenu en 1631 premier président du Parlement de Bordeaux ; Catherine, qui était sœur d'Henri, avait épousé François Texier comte de Javerlhac, petit-fils de Dauphin Pastoureau, le riche marchand de Nontron.

8. La sœur cadette de la comtesse de Ribérac, Anne-Marguerite, vivait à Escoire, séparée en fait de son mari, qui habitait le château de La Mancelière, près de Dol, en Bretagne ; elle mourut à Pau d'une « maladie de poitrine » en 1776.

9. Il avait un quatrième frère, l'abbé de Chapt, qui fut grand vicaire de Mgr du Lau à Arles et qui fut massacré à l'Abbaye le 5 septembre 1792, et une sœur, Gabrielle, mariée à Joseph-François du Mas, marquis de Payzac, qui mourut sur l'échafaud révolutionnaire le 5 février 1794. Les cinq frères et sœur du comte de Ribérac eurent donc une mort violente.

Jean-Louis-Marie, appelé vicomte de Chapt ou comte de Laxion, officier de cavalerie au régiment de Richemont, fut assassiné à Issoudun en 1757;

Jacques-Louis, dit le chevalier de Ribérac, chevalier de Malte, mousquetaire, puis capitaine de dragons au régiment de Thianges, fut tué en duel à Paris, le 31 octobre 1764 ;

Sicaire-Antoine-Armand, appelé chevalier de Laxion, fut également tué en duel à Revel, en 1751.

L'objet de « la passion funeste » de la comtesse de Ribérac fut donc le mousquetaire. Quelle fut la cause de son duel et quel fut son adversaire? Je ne suis pas encore arrivé à le savoir. Quant à la comtesse, ce fut sans doute par chagrin qu'après 1764, elle refusa de se soigner et de se confesser jusqu'à sa mort, qui survint en 1772. C'est un bel exemple de constance, qu'il faut d'autant plus signaler, qu'on en trouve peu d'exemples au XVIII<sup>e</sup> siècle.

D<sup>r</sup> CH. LAFON.

## L'ABBE THEODORE MALLET et SES "GENEALOGIES"

1809-1877

Un confrère, M. le Chanoine Mallet, archiprêtre de Bergerac, m'a récemment confié un fort registre d'environ 700 pages de papier grand format écrit de la main de son grand-oncle paternel et illustré de croquis ou documents divers.

Voici tout d'abord l'auteur tel que lui-même se raconte. Jean, surnommé Théodore Mallet, naît à Saint-Martin-de-Ribérac le 2 avril 1809. Orphelin dès l'âge de six ans, il est recueilli par ses tantes paternelles dans leur propriété de Rouzelloux, à Sourzac, berceau de la famille. Il commence ses études avec la sœur Pontard, sœur de l'évêque constitutionnel, les poursuit durant l'année 1824 chez son oncle, l'abbé Mallet, curé de Sourzac, qui l'instruit au latin. Après trois années passées dans la pension de M. Bosviel, à Saint-Mayme, canton de Vergt (qui eut sa petite célébrité puisqu'il en sortit des hommes bien formés, un évêque même), où il va rapidement de la 8<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, il se présente au Petit Séminaire de Bergerac qui traversait alors une crise. Il le quitte en 1830 pour le Séminaire de Sarlat où il fut ordonné prêtre le 22 mai 1834. Ayant une certaine facilité pour l'enseignement puisqu'il avait été précepteur aux Bourboux, commune de Saint-Paul-de-Serre, durant les vacances de 1832 et 1833, il aurait cependant refusé un professorat à Bergerac afin de pouvoir garder sa sœur près de lui dans un presbytère. Il aurait donc été nommé vicaire de Vergt et chargé de cinq paroisses: Salon, Château-Missier, etc.. A la mort du curé de Vergt toutefois, il ne fut pas nommé à ce poste comme il l'escomptait, mais reçut la cure de Mensignac où il vécut largement, ayant un petit capital personnel, et dont il resta titulaire jusqu'à sa mort.

Le 5 novembre 1868, il commença à mettre en ordre le résultat des recherches généalogiques de toute sa vie. Il devait terminer le 26 mars 1870. En fait il relut souvent son œuvre par la suite, y ajoutant de savoureuses notes marginales au fur et à mesure des événements, y adjoignant surtout de nombreuses tables et suppléments. Le 16 juillet 1873, il se dit « à la veille de quitter sa famille spirituelle et même le monde » et fait des adieux émou-

vants « aux vivants et aux morts ». Veut-il parler d'une pieuse retraite ou d'une mort prochaine? Pourtant le 8 septembre 1875, il prend part au pèlerinage diocésain à Lourdes, ce qui lui paraît être une belle preuve de vitalité pour ses 66 ans. Il décède le premier avril 1877.

Son travail peut se diviser en trois parties. Après une préface générale, l'auteur étudie sa propre généalogie; il donne ensuite de courtes notes sur les prêtres qu'il a connus; il étudie enfin les familles les plus notables de sa paroisse.

La première partie, la plus sensible peut-être, est consacrée, on vient de le dire, à des études généalogiques sur ses familles paternelle et maternelle et sur leurs nombreux alliés.

La lignée paternelle des Mallet et ses branches comprend ainsi 72 notices réparties sur une centaine de pages. Les Mallet ou Malet, surnommés Gaspard du prénom de l'un d'eux, sont connus à Sourzac depuis la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ils habitent généralement leur propriété de Rouzeloux qu'ils font valoir et où ils obtiennent vers 1766 la permission de bâtir pigeonnier. Les ancêtres sont de grands et vigoureux agriculteurs (on ne note parmi eux que deux praticiens) qui prennent parfois le titre de sieur et sont souvent enterrés dans leur église. Plus près de nous les Mallet ont honoré le notariat et le sacerdoce. Au cours des âges, les Mallet ont contracté de belles alliances notamment avec les Dambier, Lacoste, Laurière, Mazé, Sayrac, Villobru pour n'en citer qu'une infime partie.

Parmi ces familles, la lignée maternelle de l'auteur, Boule de Larigaudie, est doublement chère aux Mallet car, après une première alliance au sortir de la Révolution, il y eut encore un second mariage entre cousins germains. On conçoit donc que l'auteur se soit fortement attaché à cette étude y consacrant 80 notices réparties sur une centaine de pages. C'est pour nous une aubaine puisque nous possédons ainsi la généalogie complète d'une de nos gloires périgourdines: Guy de Larigaudie. On n'en trouvera ici qu'un simple résumé.

Les Boule sont originaires du Ribéracois, où on les trouve dès 1644. Ils ont autrefois possédé Laborie et les Biernex, actuellement passés en d'autres mains. Mais leur demeure familiale est les Girods ou Géraux, en St-Martin-de-Ribérac, coquette demeure dont les restes anciens:

croisée à menaux, grange, pigeonnier (qu'ils avaient été autorisés à bâtir en 1649) ont progressivement disparu. Le premier ancêtre connu est maître pintier à Ribérac et l'on trouve parmi les Boule suivants des ecclésiastiques séculiers ou réguliers, des chirurgiens, greffiers, percep-teurs, etc... Ils titrèrent de Larigaudie, de Laborie, de Langlade, de Laugierie, des Marets, du Maynot... du nom de leurs terres et se faisaient enterrer dans le tombeau de la fabrique. Les Boule de Larigaudie perdirent la particule, devinrent des Boule Larigaudie, des B. Larigaudie, des Larigaudie, mais leurs descendants contemporains avaient refait le chemin en sens inverse. Les Boule s'allièrent au cours des âges avec des familles nobles les Bruneau de Planège, Chantal de Puylimeuil, Cosson de Lassudrie, Desmoys des Barriquets, Gillet de Lagermanie, etc... et de bonnes familles bourgeoises: Boucher, Charon, Guillot, Labonne, Mallet, etc...

Pour les alliés immédiats des Mallet et des Boule, l'auteur a dressé lui-même quelques tables où il est facile de se repérer. Cela devient très difficile lorsqu'il aborde les lignées collatérales et leurs ramifications de ramifications. L'étude des lignées Auzoy, Bourdarie, Courtois, Dam-bier, Desmoys, Dumas, Faure, Gillet, Gueydon, Lacoste, Lespinasse, Mazé, Pouyadoux, Raymondie, Sayrac, Villo-bru occupe ainsi plus de la moitié du registre et si l'auteur a reculé devant la difficulté d'en établir le simple répertoire, j'avoue n'avoir pas eu plus de patience.

Et c'est dommage car elles sont innombrables les familles qui trouveraient ainsi leur bien dans ce registre. Mais l'importance de ce travail dépasse de beaucoup le cadre des familles intéressées; si le généalogiste s'y perd joyeusement dans le dédale des alliances, le sage y voit agir les événements, évoluer les gens, tourner la roue de la fortune, l'historien y glane des anecdotes révélatrices. En voici une: Un paysan passant devant la demeure d'un de ces petits seigneurs s'entend interpeller: « C'est ainsi qu'on passe sans saluer » — Pardon! dit notre homme en soulevant son chapeau et se tournant vers la voix, je ne vous avais pas vu! — « Mais tu avais bien vu mon château et tu aurais pu le saluer » répond la voix ». Une autre: Un de nos hobereaux n'assiste pas aux noces de sa fille. A qui lui en fait la remarque: « Pourquoi n'y êtes-vous pas? Parce qu'elle s'est mésalliée? » il répond: « Ma fille ne s'est pas mésalliée, elle s'est « cernegado ». Une dernière,

curieuse: Une paysanne s'alite, malade. Son mari vient lui parler d'affaires à régler. « Mais je ne suis pas malade à ce point. » — Si tu n'es pas malade au point de tester, tu ne l'es pas au point de rester au lit! » Il la force à se lever mais le soir même, lui-même doit se coucher et meurt.

Dans la partie de son travail manuscrit qui va de la page 305 à la page 374, l'abbé Mallet a réuni quelques notices biographiques sur le clergé du Périgord. Ces notes sont au nombre de 172 que l'auteur a ainsi réparties:

1° *Prêtres qui m'ont fait chrétien* (ici les curés de sa paroisse qui l'on baptisé et catéchisé);

2° *Prêtres qui m'ont fait prêtre* (c'est-à-dire les supérieurs et professeurs des séminaires de Bergerac et de Sarlat);

3° *Prêtres mes confesseurs* (si la liste en est complète, il manque toutefois quelques notices dans cet article);

4° *Prêtres mes condisciples*;

5° *Prêtres que j'ai connus au canton de Vergt, prêtres qui m'ont succédé au Salon, prêtres que j'ai connus au canton de St-Astier*;

6° *Prêtres de Mensignac*; (l'auteur étudie ici la vie de ses prédécesseurs dans cette paroisse);

7° *Prêtres mes évêques*.

Le nombre de ces notices nous interdit d'en donner le simple résumé; la liste même des personnages ainsi étudiés serait déjà trop longue. Mais tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des personnes, des établissements ou des paroisses sus-nommés peuvent s'y reporter. Sans doute cette documentation ne vaudra pas celle plus précise des fiches de l'Evêché ou des articles nécrologiques de la *Semaine Religieuse*.

On y trouvera par contre autre chose: le clergé disparate de la Dordogne au sortir de la Révolution; le défilé de Rouergats, Auvergnats, Irlandais qui en faisaient partie, Espagnols aussi tel ce chanoine de Cuenca qui se nomma général de l'armée carliste. On y verra le clergé d'alors divisé sur les questions de gallicanisme ou de légitimisme; quelques « types » originaux en émergent: tel « a béni le drapeau blanc »; tel est « gallican timide, par conséquent nul »; tel, aumônier de la flotte durant la guerre de Crimée « largement retraité par l'Etat, jouit je ne sais où du plus complet repos »; tel est un « hercule »; tel fait un

voyage à Rome mais y contracte une maladie qui le conduit à la tombe; tel autre, aumônier d'une famille russe, seraït devenu pape; tel encore meurt à 94 ans et sa nourrice assiste à ses obsèques!

L'amateur de « petite histoire » verra donc le clergé de ce temps à travers les lunettes d'un confrère, légèrement aigri peut-être, en tout cas caustique. Il distribue généreusement l'éloge ou l'excuse, rarement le blâme — plutôt d'ailleurs en ce latin qui brave l'honnêteté — plus souvent la courte flèche critique. Quelques exemples:

« Facétieux et maquignon », « fin et roué », « j'aimerais mieux qu'on le dit capable mais droit et sincère », « tête ardente qui sert mal l'esprit », « n'a brillé ni par l'esprit ni par le cœur », « manquant de souplesse », « sans douceur », « capacité médiocre », « caractère tendant à l'aigreur », « rachète peu de talent par beaucoup de vertu », « a tant soit peu de raideur et d'oubli de ses condisciples », « esprit de raideur et de domination à l'égard des laïcs et même des confrères », « ses qualités font oublier ses modestes capacités », « son talent et ses belles manières semblaient présager plus d'avancement », « à peu de santé joignait peu de capacité », « petit, sourd, laid mais spirituel et instruit », « quasi maquignon », « trop besogneux et trop financier », « trop exallé », « cœur droit mais cerveau faible », « un original, un ultramondain », « un peu moins de suffisance l'aurait bien servi », « un peu plus de calme l'aurait bien servi », « tête chaude », « la constance lui fait plus défaut que l'esprit », « aussi désordonné que généreux », « tête du midi », « ses talents et ses vertus n'auraient pas à rougir d'un plus de sérieux et de soumission au chef de l'État ».

Les évêques de Périgueux eux-mêmes ne sont pas oubliés. C'est Mgr Lacombe « de belle taille, portant bien, posant bien, il faisait de l'effet ». C'est Mgr de Lostanges. « Fallait-il faire au galop un beau chemin, le vieil évêque s'y lançait ». C'est Mgr Gousset « il parlait horriblement mal, il grimaçait; sa taille était au-dessous de la moyenne; il avait une pose peu digne ». C'est Mgr Georges qui « prêchait bien, catéchisait bien et avait une belle tenue » mais prit « des colères et des mesures cruelles » que l'auteur lui reproche amèrement. Heureusement vint Mgr Baudry, « bon et paternel comme Mgr de Lostanges, savant comme Mgr Gousset, miséricordieux comme le Père céleste ». L'auteur, par contre, devient très sévère lorsqu'il s'agit de

Mgr Dabert, dont il ne partageait pas toutes les idées et n'approuvait pas toutes les mesures.

Quoiqu'il en soit cette encre acide se lit avec plaisir et a le mérite de nous conserver le souvenir non pas de carrières ecclésiastiques sèches mais d'hommes vivants si semblables à nous.

L'abbé Mallet désirait consacrer une partie de son ouvrage manuscrit à l'étude de ses paroissiens du canton de Vergt et de la paroisse de Mensignac. En fait, il dut renoncer à ce projet devant l'ampleur d'un travail embrassant selon ses propres calculs 7.355 personnes. Il dut se borner à la seule paroisse de Mensignac et aux seules familles notables. Cela lui donna tout de même 64 notices biographiques réparties sur une vingtaine de pages et divisées en trois articles: familles trouvées à son arrivée en 1836; familles survenues de 1836 à 1870; familles existant en 1870.

Ici encore l'intérêt dépasse le cadre de la seule étude sociologique — pourtant utile — des familles ou de la paroisse de Mensignac. Qui ne serait par exemple insensible au pittoresque de l'arrivée dans ce paisible village périgourdin de deux généraux et deux « capitaines » espagnols, chassés de leur pays en 1838 et recueillis au presbytère et au château?

Heureux temps où nos curés trouvaient le loisir de se dire et de raconter les autres, de conserver intelligemment et de consulter patiemment les anciens registres de paroisses ou papiers de mairie. L'abbé Mallet l'a fait avec bonheur, pas toujours avec assez de critique historique. Il y a mis de la passion; gallican et impérialiste convaincu il tolère mal qu'on soit d'un autre avis. De lignée bourgeoise, il reste bourgeois et voit tout dans cette optique. Il a le sens de l'économie et le culte de la famille; il relève dans un autre registre toutes les affaires: dots, successions, etc... des Boulle et des Larigaudie; il s'élève contre les mésalliances: « on s'en relève rarement! difficilement »; il tonne contre « la bande noire » qui morcelle les biens de famille après leur acquisition. Il faut nous représenter l'auteur aux derniers mois de sa vie, la calotte en bataille, refaisant curieusement le compte de ses amis ou des prêtres plus âgés que lui; annotant surtout d'une plume facile cette œuvre qui lui tenait tant à cœur.

L. GRILLON.

# STATISTIQUE de L'ARRONDISSEMENT de BERGERAC

## D'APRÈS UN RAPPORT INÉDIT DE MAINE DE BIRAN (1806)

(Suite et fin)

Le Chapitre IV est consacré à l'agriculture.

Maine de Biran constate tout d'abord que « le mode de petite culture, exclusivement adopté en Bergeracois et peut-être le seul possible à raison de l'ensemble des circonstances économiques, est destructif de toute agriculture raisonnée et bien entendue ».

Il déplore l'insuffisance des bestiaux et des engrais, résultant du mauvais entretien des prairies naturelles et du manque de prairies artificielles. « Je n'ai trouvé dans ma tournée, dit-il, que trois communes où l'on connaît l'avantage des prairies artificielles: ce sont celles de Cadouin, de Rouquette et de Fougueyrolles, dont les maires ont donné ce salubre exemple qui a été suivi par les principaux propriétaires à l'avantage et à la satisfaction de tous. »

Il insiste, d'autre part, sur la nécessité d'accroître les terres cultivées en blé au détriment des vignes, dont le produit est surabondant et se vend mal.

Revenant sur le problème des prairies, le propriétaire de Grateloup, qui connaît bien la question, rappelle qu'il vient de prendre un arrêté concernant le curage du Caudau, mais qu'il se heurte pour l'application, comme l'avait fait déjà son prédécesseur Prunis, à de multiples difficultés « à cause de la rareté des hommes et de l'argent ».

En ce qui concerne les bois, Maine de Biran critique la transformation de la Bessède en forêt impériale, ce qui prive de litière pour les animaux les agriculteurs des communes de Paleyrat, de Cabans, etc... Il déplore, en outre, le défaut de surveillance des bois et l'insuffisance de police rurale active en même temps que de moyens de répression.

Un dernier paragraphe, enfin, est consacré aux abeilles et aux animaux. C'est à tort, estime le sous-préfet, que les viticulteurs bergeracois, s'appuyant sur un arrêt de l'ancien Parlement de Bordeaux, repoussent encore

Les présents de ces filles du ciel  
 Qui pétrissent la cire et distillent le miel.

Quant aux animaux, « les spéculations qu'on peut faire sur l'engraissement des bœufs dans les communes voisines de Bergerac et sur celui des cochons dans le reste de l'arrondissement, sont plus ou moins actives suivant les temps et les circonstances politiques d'où dépendent des bénéfices trop éventuels ».

Pour les moutons, « le défaut de soins, de propreté et surtout l'habitude pernicieuse de mener paître les troupeaux dans des lieux humides et marécageux, occasionnent presque tous les ans des maladies funestes parmi les rares et mauvais troupeaux qui devraient être remplacés par une race croisée de mérinos ».

Le Chapitre V étudie l'industrie et le commerce.

On y voit que le nombre des tanneries s'élève à 18 dont une partie de la production est employée à la chaussure des habitants des campagnes. « Cette branche d'industrie, note le rapport, a pris, depuis la Révolution, un accroissement proportionné à l'aisance de la classe ouvrière qui a généralement quitté les sabots pour prendre les souliers. »

Les tuileries sont « en nombre assez considérable » et parmi elles, Maine de Biran signale, pour la bonne qualité de ses produits, la tuilerie du Fleix « en grande réputation et qui fournit à plusieurs lieues à la ronde ».

Une poterie de grès avait été encouragée par Prunis dont le successeur ne peut que constater avec regret l'échec complet, « bien qu'elle ait commencé sous d'assez bons auspices pour donner des espérances ».

« Il s'est formé depuis peu à Eymet, poursuit Maine de Biran, un établissement de teinture pour les étoffes en laine, coton et fil qui mérite quelque intérêt. Cet établissement est accompagné d'une usine destinée à fouler les étoffes et à les disposer à recevoir le teint; le fouloir est situé dans le voisinage du moulin de Brétout sur un ruisseau dont les eaux ont été reconnues comme ayant une qualité comparable à celle des Gobelins et parfaitement appropriées à la destination qu'on leur donne. Cette petite manufacture s'est acquise déjà de la réputation par la solidité et la pureté des couleurs qu'elle parvient à donner aux étoffes. Ses dépenses montent à 2.000 fr. environ et ses bénéfices à 4.000 fr. Les ouvriers qu'elle emploie sont au nombre de 4. »

Les papeteries, au nombre de 20, sont, pour la plupart, dans un état de décadence. L'établissement du sieur Marut à Bayac peut seulement être rangé dans la classe de ceux qui se soutiennent... Le sieur Marut a fait la belle mais coûteuse entreprise d'un moulin à cylindre qui sera bientôt en activité et donnera un nouveau degré de supériorité à ses produits. Ceux-ci pourront alors soutenir la concurrence avec les papiers vélins d'Angoulême et obtenir, pour le moins, une distinction.

» Les forges sont, parmi nous, les seuls établissements industriels dont les produits puissent assurer au commerce d'exportation une branche avantageuse depuis la chute du commerce et la perte des colonies. La plupart de nos usines ont été dans un état de langueur qui s'est toujours accru à proportion de la rareté du numéraire et de la cherté des bois et de la main-d'œuvre.

» Les Maîtres de forges qui n'avaient point d'avances ni de capitaux se sont vus contraints de renoncer à leur établissement. J'en connais qui se sont même absolument ruinés par des coulages faits à contre-temps et sur des spéculations politiques trop chanceuses. Ceux qui ayant été plus sages, plus habiles et aussi plus aisés, se sont soutenus et continuent à alimenter leurs forges en les bornant aux produits qui servent aux besoins domestiques ou à l'agriculture, sont assurés d'un débit intérieur plus ou moins rapide.

» La forge qui prospère le plus est celle de M. Lantier, à Sainte-Croix, canton de Beaumont, sur le ruisseau de la Couze. Cet établissement est au niveau des plus considérables de ce genre. On y coule du canon du plus gros calibre, des tambours pour les moulins à sucre, des chaudières, etc...

» § 2. — Commerce. — Tout est dit sur le commerce de cet arrondissement lorsqu'on rappelle une vérité triste et trop connue, c'est que nous sommes obligés d'aller chercher dehors tout ce dont nous ne pouvons nous passer (jusqu'au blé nécessaire pour nous nourrir et qui heureusement encore, nous vient en suffisante quantité par le commerce de la Bretagne), sans que nous puissions rien fournir en échange puisqu'il est vrai que le seul produit exportable de notre sol (le vin) est tombé dans un discrédit complet. Or, le commerce est un échange et le pays qui reçoit toujours après avoir cessé de donner, a réellement cessé aussi d'être commerçant. La première question que l'on doit faire, sur un tel pays, c'est de savoir la quantité

déterminée de numéraire qui y est communément mise en circulation et celle qui en sort chaque mois, afin de calculer au juste l'époque de son épuisement total.

» Nous n'avons guère de foires que pour le commerce des bœufs et des cochons. Celui des bœufs a été très languissant pendant toute la belle saison et n'a pas laissé d'argent dans le pays. Il en est de même, dans la saison actuelle, pour le commerce des cochons qui se fait avec activité, mais sans résultat avantageux pour le propriétaire. »

Indiquons, enfin, que ce long rapport administratif se termine par « un coup d'œil rapide sur la constitution médicale de l'an 1806 », que, malgré le grand intérêt qu'il présente, nous ne pouvons ni reproduire, ni entreprendre de résumer ici. On y trouve exposées par avance toutes les raisons qui ont poussé Maine de Biran à créer à Bergerac une Société médicale dont il a été l'animateur jusqu'au moment où il a quitté la sous-préfecture pour le Corps législatif<sup>1</sup>.

Jean LASSAIGNE.

*P.-S.* — Maine de Biran a rédigé en 1810 un autre rapport sur le commerce d'entrepôt et d'expédition de la ville de Bergerac, publ. par R. Villepelet dans le *Bull. de la Soc.*, t. XXXIX (1912), pp. 257-262 (le paragraphe relatif à la culture de la vigne excepté).

---

1. Voir à ce sujet le livre du Dr LEMAY : *La Société médicale de Bergerac*, Paris Vigot frères, 1936.

## VIEUX COLOMBIERS PÉRIGOURDINS

Le Périgord conserve encore un millier de ces colombiers et pigeonniers seigneuriaux ou monastiques que des textes modernes nomment des « fuyes ». Nous ne prétendons point ici les étudier méthodiquement, ni même en dresser un inventaire exhaustif. Nous voudrions seulement attirer sur eux l'attention des chercheurs et des photographes, et pour cela souligner l'intérêt qu'ils présentent.

Les plans par terre de ces colombiers peuvent se ramener à trois types: le plan carré, le plan circulaire, le plan polygonal. Le plan carré présente des variantes: les murs peuvent partir du sol (*Nojals, Lussas*), ou bien le colombier est posé sur quatre piliers, généralement de section circulaire (*Gleyzedal, Saint-Capraise-de-Lalinde*), mais parfois quadrangulaire; ou bien encore, le colombier



Photo : J. Secret.

1. Saint-Aquilin : Belet. — 3. Le Dalon.

repose, d'un côté, sur deux piles, de l'autre sur un mur (*Brouchaud*). Les pigeonniers de plan circulaire ont leurs murs qui partent de fond (*le Dalon, Jaure, Paunal, Bauzens, Grignols, Négrondes, Borie-Petit*), ou bien, ils reposent sur cinq, six, huit ou même neuf piles. Quant au plan polygonal, il offre des murs ou bien partant de fond, (*Cornille, Lussas*), ou bien reposant sur des colonnes — six ou huit, voire neuf — suivant que le plan est hexagonal ou octogonal, comme au *Lieu-Dieu* et à *Bridoïre*.

Les matériaux de ces pigeonniers sont variés. Les piles de support sont communément en pierre, rarement en bois: elles sont de section carrée, circulaire, polygonale; quelques-unes ont des hélices décoratives. Le corps du colombier lui-même est en pierre appareillée (*Lussas, Cornille*), en moellons de blocage, en briques, parfois en torchis avec des colombages de raidissement (*Fénelon, le Lieu-Dieu*).

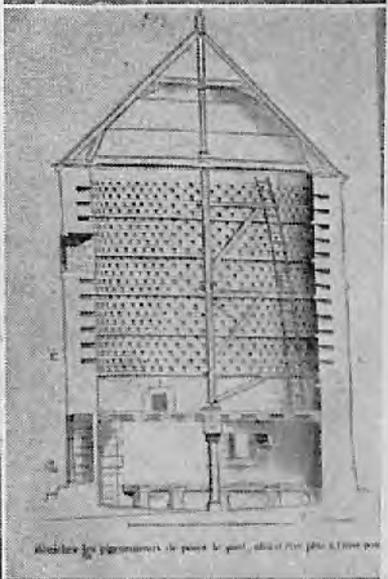
Les couvertures sont généralement en tuiles plates, parfois en tuiles « canal », quelquefois en pierre (les « lauzes » sont surtout fréquentes en Sarladais). S'il s'agit d'un colombier carré, le toit est à quatre pans; d'un colombier circulaire ou polygonal, il est très proche d'un cône, plus ou moins aplati (*le Dalon, Saint-Aquilin*), à moins qu'il ne soit à six ou huit pans (*le Lieu-Dieu, cône, plus ou moins aplati (le Dalon, Saint-Aquilin), à moins qu'il ne soit à six ou huit pans (le Lieu-Dieu, Cornille)*<sup>1</sup>.

Le couronnement est parfois constitué par une sorte de petit lanternon (*Bridoïre*); plus souvent, c'est un épi de faîtage (*Brouchaud*), une croix, un coq (*Gleyzedal*), une boule, une sorte d'étoile (*Nojals*). On peut citer des colombiers qui possèdent des lucarnes plus ou moins ornées, par où d'ailleurs entrent et sortent les pigeons (*Lussas, le Dalon, Jaure*)<sup>2</sup>. Si le colombier est voûté d'une coupole (*le Claud*), la couverture de pierre ou de tuile, est posée à même le rein de cette coupole.

Un détail caractéristique de ces colombiers est le soin avec lequel on a prévu une sorte de chapiteau-larmier très débordant, en forme de champignons à la tête

1. Exceptionnellement, le toit est à deux pentes successives, comme à Taillebourg (*Mauzens-Mirumont*) et à *Jaure*.

2. Cf. le dessin par L. de Maleville, d'un pigeonnier disparu, avec lucarne à ailerons, près du château de Fénelon, dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. Périgord*, 1951, p. 210.



*Photo : J. Secret.*

1. Nojals-et-Clottes. — 2. Lussas. — 3. Cornille: La Laminade.  
4. Extrait de Viollet-le-Duc.

des piles de support, pour empêcher les rats et les nuisibles de grimper à l'assaut des œufs ou des jeunes pigeonneaux (*Gleyzedal, Bridoire, Brouchaud, le Lieu-Dieu, Saint-Aquilin*). Quand le colombier part de fond, on dispose alors une corniche, ou même deux, à forte saillie. (*Lussas, Cornille, Nojals, le Dalon*) pour jouer le même rôle d'anti-rats.

L'intérieur de ces colombiers est souvent très judicieusement disposé. Ainsi, le colombier du manoir de Langlade, à *Proissans* (plan carré) n'est qu'une juxtaposition de près de 700 *loculi* rectangulaire pour les pigeons, séparés par des tablettes reposant sur des piles de briques. Celui des Andrivaux à *Chancelade*, qui est octogonal, conserve environ 600 boulines, ou trous, pour la nidification des couples. Quant à celui du château de la Bonnetie (*Sarliac-sur-l'Isle*), de plan circulaire, il a conservé intacte son organisation intérieure : un arbre central, pivotant, portant des potences doubles qui supportent elles-mêmes des échelles permettant d'accéder aux nids de pigeons. C'est très exactement le système qu'a dessiné Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire d'architecture* (III.487).

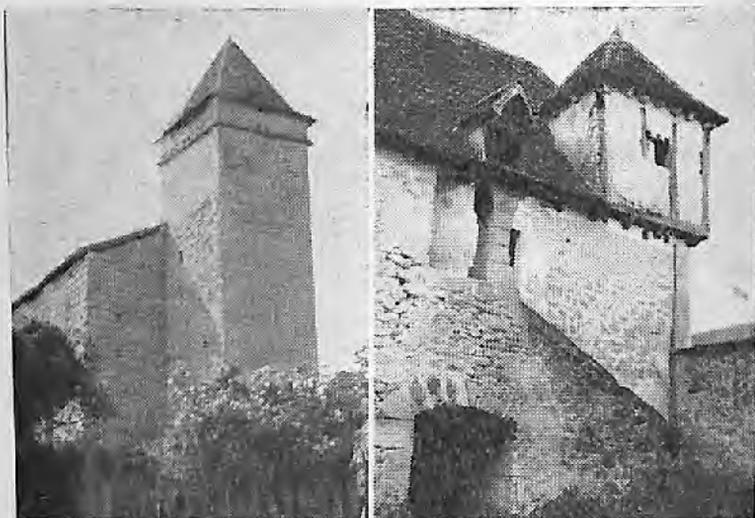


Photo : J. Secret.

1. Saint-Privat-des-Prés.
2. Sainte-Mondane : Maison de la nourrice de Fénelon.



*Photo : J. Secret.*

1. Brouchaud. — 2. Nojals-et-Clottes: Gleyzedal. — 3. Ribagnac: Bridoire. — 4. Le Lieu-Dieu.

Nous n'avons jusque-là parlé que des pigeonniers isolés, les plus spectaculaires. Mais il en est d'autres, juchés sur l'angle d'une maison (*Fénelon*), au sommet d'une tour (*Saint-Privat-des-Prés*), qui ne manquent ni de charme ni d'originalité.

Quant aux dates de construction, ces colombiers nous paraissent exceptionnellement du XVI<sup>e</sup> siècle, voire du XV<sup>e</sup> siècle, et très communément des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. D'ailleurs, certains pigeonniers sont parfaitement datés par une inscription. (Celui du château de la Luminaide, à *Cornille*, est daté de 1784).

Souhaitons en guise de conclusion, que les membres de notre Société ne négligent pas ces éléments architecturaux, modestes certes, mais si souvent fort originaux. N'étant plus utilisés, ils disparaissent vite; il est bon d'en conserver le souvenir par le dessin ou la photographie. Et qui sait si une prospection méthodique de ces colombiers (dont la quantité est grande, surtout dans la partie méridionale du Périgord, en direction du Quercy et de l'Agenais) ne fournirait pas le thème d'un travail révélateur et passionnant?

JEAN SECRET

**MEMOIRE DE LA MUNICIPALITE DE COUZE**  
**sur quelques objets d'utilité publique relatifs à cette commune**  
 (VERS 1796)

Nous reproduisons, ci-après, un mémoire autographe de six feuillets jaunis in-folio, non signés, non datés et portant à la fin un simple paraphe ; l'orthographe, très fantaisiste, a été rapportée à l'actuelle.

Ce ne fut peut-être qu'un projet, non envoyé à l'administration supérieure, mais qui semble bien lui être destiné ; il est resté inédit.

L'auteur en fut peut-être Dumas, officier municipal de Couze, qui signa au procès-verbal de la réunion de la seconde section des Assemblées primaires du canton de Lalinde, ou Marot de Couze, électeur nommé par cette Assemblée, ou encore Mathieu qui devint agent municipal pour Couze de l'Administration Municipale cantonale créée le 25 Brumaire An IV, en vertu de la loi de Vendémiaire de la même année.

J. SAINT-MARTIN

Couze, du canton de Lalinde, district de Bergerac et département de la Dordogne, par son commerce, sa position et les avantages que le public en retire, pourrait devenir encore plus considérable, ainsi qu'on va le dire, et mérite toute l'attention et les faveurs du Gouvernement.

Couze se trouve situé sur la rive gauche de la Dordogne, à demi-lieue de Lalinde qui est sur la rive droite et opposée du même fleuve. C'est de Couze en bas que la Dordogne a toujours été en tous temps navigable, tandis qu'elle ne l'est pas la moitié du temps depuis Couze en haut. Ce qui fait que Couze, où s'arrêtent nécessairement les bâtiments chargés pour le haut pays, souvent pendant huit, neuf mois et davantage de suite, devient par ce moyen le centre, le rendez-vous, le marché et l'entrepôt de Lalinde, Cadouin, Montferrand, Belvès, Montpazier, Villefranche, Beaumont, Villeréal, Le Bugue, Saint-Cyprien, Domme, Sarlat et Souillac, et de toutes les parties du Limousin, du Quercy, de l'Auvergne et de l'Agenais qui les avoisinent, leurs aboutissants ou leurs correspondants.

A cela, si l'on ajoute que Couze a douze fabriques de papier qui occupent et font vivre journellement plus de cinq cents personnes, on ne pourra pas s'empêcher de voir que, tant par la consommation qui se fait en tous genres, tant par la foule

qu'attirent son commerce et sa position que par sa population qui est considérable, en raison du peu de terrain qu'elle occupe, Couze est un lieu considérable et de la plus grande utilité et qu'avec les faveurs de l'Administration, il peut encore le devenir bien davantage.

Son port dont l'utilité généralement reconnue par la manière dont il est fréquenté, a besoin de grandes et urgentes réparations pour être rendu commode et praticable ; de même que pour en rendre l'abord et la communication facile, les routes qui y aboutissent ont besoin d'être incessamment réparées, et ensuite, d'autant plus exactement entretenues qu'elles sont continuellement dégradées par le nombre de charrettes et de chevaux qui y passent. Il n'est pas moins urgent de rétablir les ponts et chaussées qui se trouvent sur ces routes, que d'en construire de nouveaux absolument indispensables pour rendre le port et le chemin plus sûrs et plus praticables.

Il ne serait pas moins essentiel, pour procurer aux fabriques de papier une eau limpide et d'un courant facile, de récurer et aligner le ruisseau de la Couze dont le lit infiniment tortueux et presque comblé par les décombres des ravines ont de beaucoup ralenti le cours de ses eaux, en croupissant, ont rendu marécageuses toutes les prairies que ce ruisseau arrose ou qu'il borde et conséquemment diminué de beaucoup la qualité des foins qui, sans cela, seraient excellents, que les prairies produisent ; sans compter que les exhalaisons marécageuses rendent l'air très nuisible à ceux qui en sont voisins.

En réfléchissant sur ce qui vient d'être dit, on ne peut pas manquer de voir combien dans un lieu tel que Couze est nécessaire une police exacte et combien il est bien difficile de l'y bien tenir, non pas seulement par rapport aux nombreux habitants de ce lieu, mais encore eu égard au bien plus grand nombre d'étrangers qui le fréquentent sans cesse. Cependant, grâce au zèle, aux soins et à la vigilance des officiers municipaux de Couze, la police a été faite et maintenue avec exactitude jusqu'à ce moment, puisque ce lieu est encore exempt des émeutes, des insurrections<sup>1</sup>. Quoique sa municipalité n'ait aucuns fonds, aucuns revenus, et que les officiers soient obligés de faire la police à leurs frais et de soudoyer les suppôts ; ils ont fait plus, ils ont supporté des grandes pertes sur l'achat des grains qu'ils ont été nécessaire de faire, afin que le peuple ne manquât pas de pain, et fait en avoir à meilleur compte qu'ailleurs, puisqu'il était débité à neuf deniers par livre au-dessous de la taxe du voisinage ; c'est ce qui, sans doute, n'a pas peu contribué à conserver le calme dont Couze a joui bien mieux que ses voisins. La grandeur d'étendue et la multiplicité des affaires qu'il doit y

1. Le reste de la phrase : « des troubles, des désordres et des dévastations qui se sont commises dans son voisinage et, pour ainsi dire, à ses portes » a été biffé — On se reportera, sur cette agitation au livre de l'abbé GOUSTAT, *La Linde pendant la période révolutionnaire*, Bergerac, 1904, p. 82 sqq., 125 sqq.

avoir dans Couze démontre suffisamment la nécessité indispensable d'y établir un juge de paix plus encore pour les étrangers que pour les habitants de ce lieu. Combien, en effet, des questions ne s'élèveront pas relativement au commerce, aux discussions et aux disputes qu'il peut faire naître qui seront du ressort du juge de paix, et qui auront besoin d'être discutées sur le champ pour ne pas laisser en péril les objets de la discussion, et mieux encore pour prévenir les troubles et les désordres qui pourraient en résulter ? Quels inconvénients alors de devoir aller chercher au loin le juge de paix et combien ne s'accroitraient-ils pas encore si le juge habitait, ainsi que cela est, un endroit au-delà de la Dordogne, trop souvent impossible à traverser par la grosseur de ses eaux ? Cette dernière raison semble décider d'une manière péremptoire la question suivante. L'Assemblée primaire du canton de Lalinde se trouve divisée en deux sections égales, dont les paroisses situées sur la rive gauche de la Dordogne, forment une et les paroisses qui sont sur la rive droite forment l'autre. D'après cela, pourquoi l'Assemblée primaire de la rive gauche ne tiendrait-elle pas à Couze dont l'église est la plus vaste du canton après celle de Lalinde et peut contenir un millier d'individus, sans compter que Couze est au moins toujours aussi bien fourni en objets de consommations et de toutes espèces que pas un lieu, une ville même de son voisinage et que d'ailleurs ses voisins s'y rendraient d'autant plus volontiers, que leurs affaires propres et presque journalières leur en ont fait contracter l'habitude.

On ne croit pas même trop avancer, en soutenant d'après toutes les raisons qui viennent d'être spécifiées, que les paroisses du côté gauche de la Dordogne qui font partie du canton de Lalinde devraient fournir un canton et Couze en être le chef-lieu, d'autant mieux que les paroisses formeraient un canton, assez considérable puisqu'elles ont fourni cinq électeurs, ce que n'ont pas fait plusieurs cantons, et qu'elles en auraient eu au moins six, si Bayac qui en faisait partie ne s'en fût pas détaché de même pour se réunir à Beaumont. Ce nouveau canton pourrait en fournir même autour de dix et plus si Faux et Naussannes, de même que Bayac, qui le désirent, lui étaient réunis. On pourrait dédommager Lalinde en lui réunissant plusieurs paroisses du canton de Liorac et d'autres qui l'entourent et qui se trouveraient plus rapprochées de leur chef-lieu.

---

## PERIGUEUX, VU PAR VICTOR HUGO EN 1843

Les textes suivants, de Victor Hugo, qui paraissent avoir échappé jusque-là à la perspicacité de notre Société<sup>1</sup>, ont été écrits par le grand poète, le 5 septembre 1843, à Périgueux. Date sinistre dans la vie de Victor Hugo, puisque, alors qu'il visitait notre ville, il ne se doutait pas de l'affreuse tragédie qui s'était déroulée la veille à Villequier, et qui avait coûté la vie à sa fille Léopoldine et à son gendre Charles Vaquerie, noyés en Seine. Il ne devait l'apprendre, en lisant un journal, que le 8, à l'île d'Oléron.

Les souvenirs de ce voyage de 1843 ne furent publiés qu'en 1890, sous le titre *Alpes et Pyrénées* (Paris, Hetzel). Parti de Bordeaux le 20 juillet, Victor Hugo avait séjourné à Bayonne du 23 au 26, à Biarritz, Pasajes du 3 au 6 août, San Sébastian, Ernani (qu'il écrit ainsi), Pampelune, Pau, Caulerels, Luz, Auch et Agen. Il dut arriver à Périgueux le 4 au soir ou le 5 au matin. Voici le fragment qui intéresse notre ville; nous ne garantissons pas l'exactitude de certains passages, notamment de ce qui est dit des Templiers et du gibet planté à la tour de Vésone.

Jean SECRET

« Périgueux, 5 septembre 1843.

*Saint-Front*. Une première tour carrée servait de porche. Elle est aujourd'hui enfouie dans un pâté de maisons. Un boulanger l'habite et en loue les quatre étages à de pauvres familles qui font sécher leur linge à ces fenêtres bâties par les Templiers. Eglise forteresse pour des moines soldats. Cette première tour franchie, on est dans une cour étroite où se dresse le clocher. Admirable tour romane Pilastres presque romains. Au sommet, cordon de colonnettes serrées les unes contre les autres, portant une tiare de pierre. Forme rude, originale et rare. Dans l'intérieur de l'église, à gauche, autel de bois du temps de Louis XIII — Assomption. Figures éblouies des Apôtres. Colonnes torsées où grimpent et montent en spirales des anges, des oiseaux, des écureuils, des aigles, tout un monde fantastique<sup>2</sup>.

Toute l'église blanchie à la chaux. Colonnes corinthiennes du 9<sup>e</sup> siècle. Quatre énormes piliers carrés, percés de couloirs en croix, archivoltés, portent la coupole centrale qui est ovale, comme en Orient.

1. Par deux fois, notre *Bulletin* (1901, p. 677 ; et 1903, p. 57-58) a cependant fait allusion à des visites de Victor Hugo à Périgueux.

2. Cette pièce monumentale a été transportée depuis à l'église de la Cité.

L'église a la forme d'une croix grecque et a cinq coupoles.

Dans le chœur, sous le lutrin, la pierre sépulcrale de Saint-Front. Le lutrin permet de lire les premiers mots de l'építaphe :

S E P V L  
C H R V M  
B E A T I  
F R O N

et cache le reste, Saint Front a été le premier apôtre du Périgord.

En montant au clocher, il faut s'arrêter à moitié chemin et visiter le dessus de la voûte de l'église. Très curieux. Charpentes. Poussière. Cavernes. Sculptures frustes, colonnes tronquées qui ressemblent à des momies debout dans leur étui et adossées aux murs. Des échelles. Des trous carrés, anciennes alvéoles de clochers rasés. Les cinq coupoles étaient découvertes. Au siècle dernier, on a bâti un toit dessus. De là cet intérieur étrange, mélange de hasard et d'architecture, qui rappelle les cauchemars de Piranèse. (Le dernier évêque, M. Goussel, aujourd'hui archevêque de Reims, a démoli le chœur romain pour agrandir son jardin.)

Du haut de la tour, on voit toute la ville, véritable amas de pignons et de tourelles, un de ces labyrinthes de toits aigus où apparaît dans toute sa fantaisie le génie fantasque et riche du quinzième siècle. Le paysage est en deux parts : une ville rousse, une plaine verte : l'Isle, jolie rivière, marque la séparation ; un cercle de collines borde et clôt le bassin. Au fond, on aperçoit, à l'extrémité d'une rue qu'on appelle la rue des Vieux-Cimetières, la tour de Vésone, ancien temple de Vénus, et sur la hauteur, les vagues contours du camp de César.

Le toit, bâti au dernier siècle, cache les coupoles et gêne la silhouette de l'église. L'herbe croît sur le clocher. On monte d'échelle en échelle jusqu'au cordon de colonnettes. Quelques-unes sont en marbre. Au-dehors, le temps a creusé dans la pierre des bénitiers que la pluie prend soin de tenir pleines. Sous l'église, une crypte pleine d'ossements.

*Tour de Vésone.* Temple de Vénus dont le moyen âge avait fait un lieu patibulaire. C'est là qu'on pendait les criminels. Enorme tour bâtie en petites pierres. Il y avait un revêtement de marbre qui est tombé. Cette tour, éventrée au levant, perpendiculairement, comme les châteaux que faisait démanteler le cardinal de Richelieu, est si grande qu'on dirait un petit cirque. Elle est dans une vigne où l'on entre par une porte qui met une sonnette en mouvement. Le propriétaire en tire ainsi quelques sous. Tronçons de colonnes romaines. Champ de maïs. Ceps. J'ai trouvé dans l'intérieur de la tour de charmants débris de la renaissance mêlée aux décombres antiques. Gazon. Petite éminence gazonnée où l'on plantait la potence. Quatre plafonds indiqués encore par des arrachements dans la muraille, se sont effondrés

successivement. Au lieu même où fut le gibet, à côté d'une pierre qui ressemble à un autel romain, gît un ravissant débris de la renaissance que le hasard a brisé en forme de croix. La salamandre est au milieu, et deux anges prient de chaque côté. Le seizième siècle avait donc construit quelque chose, chapelle ou autel sans doute, à côté même de la tour de Vésune. Le gazon est couvert de scabieuses et de ciguës en fleur. Il y avait, autour de ce qui reste debout de la tour, neuf baies archivoltées qu'on a murées avec de la brique.

*Château des Barrières.* A côté de la tour de Vésune. Belle ruine. Intérieur charmant. 15<sup>e</sup> siècle. Débris romains. Entablements. Colonnes creusées dont on a fait des auges pour le réservoir. Chapiteaux romains pour siège. Le lierre tient lieu de tapisserie. Le haut chambranle d'une large cheminée à colonnettes. Autel romain dans une croisée. Jolie porte à imposte ornée. Trace de fouilles. Pavé de briques. Cette ruine paraît appartenir à un propriétaire intelligent.

*Après Périgueux.* Château-l'Evêque, charmant chalet du 15<sup>e</sup> siècle. Résidence d'été des évêques de Périgueux. Appartient à un avocat juge de paix.

# ACCROISSEMENTS DES ARCHIVES DE LA DORDOGNE

EN 1956

## I. — DONS.

1. — D<sup>r</sup> L'Honneur, de Monpazier : familles diverses de la région de Birou et Monpazier (1529-1791) ; procédure pour le syndic des pauvres de Cahuzac (1786).

2. — Anonyme : registre d'enregistrement des lois du Tribunal de district de Périgueux (1791-an II).

3. — M. Pellereau, de Périgueux : pont de Grolejac et bac de Vitrac (1843-1897).

## II. — DEPOTS DES MAIRIES

1. — Commune de Limeuil : registres paroissiaux et de l'état-civil (1633-1852), avec tables décennales (1793-1852) ; registres des délibérations municipales (1823-1868) ; registre des congés militaires (an VIII-1823).

2. — Commune de Dôme : registres paroissiaux (1727-1787) ; comptes de la communauté (1776-an IV) ; copies de privilèges (1483-1698).

3. — Commune de Saint-Saud-La-Consillère : registres paroissiaux et de l'état civil (1750-1829), avec tables décennales (an XI-1842) ; registres des délibérations municipales (1838-1866) ; recensements de population (1836-1901).

4. — Commune de Saint-Martin-Le-Pin : registres paroissiaux et de l'état civil (1697-1854), avec tables décennales (1792-1842).

5. — Commune de Saint-Martial-de-Valette : registres paroissiaux (1766-1792).

6. — Commune de Vélines : registres paroissiaux (1633-1792) ; état civil protestant (1783-1785).

7. — Commune de Larzac : registres paroissiaux et de l'état civil (1703-1852), avec tables décennales (1803-1852).

8. — Commune de Saint-Jean-d'Eyraud : registres paroissiaux (1632-1792).

9. — Commune de Sarrazac : registres paroissiaux (1602-1792) ; — état de section (1791).

10. — Commune de Nantheil-de-Thiviers : registre paroissiaux (1605-1792).

11. — Commune de Beauregard : registres paroissiaux et de l'état civil de Bersac et Beauregard (1619 — an XIII).

12. — Commune de Nadaillac : registres paroissiaux (1632-1791).

13. — Commune de Besse : registres paroissiaux, avec tables (1768-1790).

14. — Commune de Lacassagne : registres paroissiaux et de l'état civil (1672-1842), avec tables décennales (1793-1842) ; — registres de catholicité (1811-1824) ; — registre des affaires communales (au VIII - 1855) ; — réparations à la clôture du cimetière (1758-1759).

### III. — DEPOTS DES NOTAIRES

1. — M<sup>e</sup> Vieillecroze (Terrasson) : minutes et répertoires des notaires d'Aubas, Auriac-en-Périgord, Azerat, La Bachelerie, Larche, Montignac, Saint-Rabier, Terrasson et Villac (1643-1842) ; — arpentements de Villac, Lafeuillade et Bersac (1731-1750).

2. — M<sup>e</sup> Garrigue (Nontron) : minutes et répertoires des notaires de Nontron et du Bourdeix (1751-1828) ; — papiers de la justice de Nontron (1660-1706) ; papiers de la subdélégation de Nontron et de la généralité de Bordeaux (1740-1776) ; — documents relatifs aux impositions et aux milices pour 9 paroisses du Nontronnais (1667-1784).

3. — M<sup>e</sup> Marquet (Nontron) : minutes et répertoires des notaires d'Abjat, Hautefaye et Nontron (1568-1858).

4. — M<sup>e</sup> Verjux (La Coquille) : minutes et répertoires des notaires de Saint-Jory-de-Chalais, Saint-Pierre-de-Frugie et Sainte-Marie-de-Frugie (1741-1847).

5. — M<sup>e</sup> Mouial (Lisle) : minutes et répertoires des notaires de Lisle et Saint-Aquilin (1720-1825).

6. — M<sup>e</sup> Paris (Vélines) : minutes et répertoires des notaires de Montazeau, Montpeyroux, Sainte-Aulaye-de-Breuil et Vélines (1649-1829).

7. — M<sup>e</sup> Nauche (Le Fleix) : minutes et répertoires des notaires de Fraisse, Laforce, Le Fleix, Saint-Pierre-d'Eyraud et de Laveaux de Fayolle (1751-1776).

8. — M<sup>e</sup> Grange (Thiviers) : minutes et répertoires des notaires de Cognac, Miallet, Saint-Jean-de-Côle, Saint-Paul-la-Roche, Saint-Pierre-de-Côle, Saint-Sulpice-d'Excideuil et Thiviers (1687-1830).

9. — M<sup>e</sup> Grand (Thiviers) : minutes et répertoires des notaires de Cognac, Dussac, Excideuil, Lanouaille, Ligneux Nantheuil-de-Thiviers, Nanthiat, Saint-Jean-de-Côle, Sarrazac et Thiviers (1614-1831) ; — papiers des justices de la Marthonie et de Laveaux-de-Fayolle (1751-1776).

10. — M<sup>e</sup> Dubreuilh (Siorac-en-Périgord) : minutes et répertoires à classer.

## IV. — REINTEGRATIONS

1. — Archives de Saône-et-Loire : documents sur les familles de Beaufort, de Bourdeille et de Saint-Ours (1581-1751).
2. — Mairie de Biron : reconnaissances féodales pour la châtellenie de Montaut, appartenant aux Gontaud-Biron (1538).
3. — Archives de la Charente-Maritime : minutes du notaire Delfarges, de Mussidan (1711 et 1727).
4. — Mairie de Lacassagne : comptes de la fabrique (1749-1769) ; — registre de catholicité de Javac (1813-1819).
5. — Mairie de Besse : registre d'arpentement (XVIII<sup>e</sup> s.).
6. — Archives du Gers : correspondance sur cartes postales illustrées (vues du château de Biron, 1906).

## V. — ACHATS

1. — Rapports des généraux commandant la 20<sup>e</sup> Division militaire (ans VIII - XIII).
2. — Mandement relatif à l'hommage rendu au comte d'Angoulême par le seigneur de Bourdeille pour la terre de La Tour-Blanche (1465) ; — mémoire pour l'obtention du brevet de maréchal de camp par M. de Talleyrand-Périgord (1799).
3. — Familles diverses d'Andrivaux, Merlande et Preysac-d'Agonac (1689-1844) ; — correspondance du comte de Beaufort avec le Comité central français de la Société internationale de prévoyance en faveur des citoyens sous les armes (1870) ; — familles Lescuras de Lapouyade, de Thiviers (1749-1789) ; — achat de maison par le sieur Dauriat, bourgeois de Périgueux (1768-1770).

## VI. — VERSEMENTS

Sont à signaler, parmi les versements administratifs, ceux des Justices de Paix de Carlux, Salignac, Saint-Pardoux-la-Rivière, Belvès, Vélines, Verteillac et Champagnac-de-Belair (depuis 1790). On notera, dans le fonds de Belvès, des titres de la famille Bonfils (1709 - an XI) et de diverses familles du Belvésois (1675-1812).

## VII. — MICROFILMS

1. — Archives des Basses-Pyrénées : fonds du comté de Périgord et de la vicomté de Limousin, 55 rouleaux correspondant aux articles cotés E 600-607 et E 609-646.
2. — Bibliothèque Nationale, Collection de Périgord : biographies militaires, relations de sièges et de batailles, mémoires, lettres, notices et extraits de documents concernant le Périgord (XVIII<sup>e</sup> s.), 1, rouleau correspondant au volume 5 de la Collection.

N. BECQUART.

## BIBLIOGRAPHIE

L.-R. NOUGIER et R. ROBERT. *Rouffignac ou la guerre des Mammouths*. Paris, la Table Ronde (1957). In-8°, 311 p., 33 illustr. hors-texte, reliure pleine toile sous jaquette rhodoïd.

On n'est pas près d'oublier les discussions qu'a fait naître l'été dernier, la découverte par M. le Professeur Nougier et son collaborateur, M. Romain Robert, de figurations gravées ou peintes dans la grotte, connue depuis toujours, de Croc de Granville, ou de Miremont, dans la commune de Rouffignac. La nouvelle, sitôt divulguée, fut accueillie par les uns avec scepticisme, tandis que les autres déniaient ou contestaient l'authenticité de ces peintures et gravures, auxquelles M. l'abbé Breuil apportait sa caution scientifique. Notre *Bulletin* s'est largement fait l'écho des épisodes de cette « guerre des Mammouths » aujourd'hui apaisée. Elle n'eût peut-être pas eu lieu si les « inventeurs » avaient été moins préoccupés d'entretenir, autour de leur trouvaille, une publicité tapageuse. Aussi bien ne saurait-on incriminer leurs contradicteurs, préhistoriens ou spéléologues, de n'avoir pas voulu se contenter d'affirmations *ex professo* et d'avoir demandé qu'il leur soit permis de juger scientifiquement de l'objet du litige. Mais tout cela est maintenant du passé.

MM. L.-R. Nougier et R. Robert, après s'être fait un peu prier, ont répondu à l'attente de tous ceux qui avaient suivi le débat sans passion et nous avons signalé en leur temps, les articles qu'ils ont donnés à des périodiques tels que *la Nature* ou le *Miroir de l'Histoire*. On en retrouvera la substance dans *Rouffignac ou la guerre des Mammouths*, qui est en quelque sorte le mémorial, au jour le jour, de la sensationnelle découverte de 1956, avec les péripéties inattendues dont elle s'est accompagnée et qui plus d'une fois, ont provoqué chez les « inventeurs » des mouvements d'humeur ou des sarcasmes à l'égard des incrédules ou des contradicteurs auxquels ils se heurtaient. C'est dire que ce récit de MM. Nougier et Robert n'est exempt ni d'humour, ni de malice et que plus d'un s'y trouve égratigné au passage.

Toute une partie de l'ouvrage est consacrée aux descriptions innombrables dont la grotte de Miremont a fait l'objet depuis Belleforest, au XVI<sup>e</sup> siècle, jusqu'au spéléologue Martel, au XIX<sup>e</sup>. Chemin faisant, les auteurs ont rectifié certaines de leurs assertions antérieures, notamment celle concernant le sieur de Barry — qui était, nous l'avons dit, Pélissier de Barry, du Bugue — mais ils ont fait une confusion, pages 113 et 115, entre Louis de Chancel de La Grange, officier des vaisseaux du Roi, à qui est due la relation d'une visite à la grotte en 1731, et son frère Joseph, l'auteur des *Philippiques*.

En guise de préambule, les auteurs se sont plu à entraîner le lecteur dans les galeries du Cro-de-Granville au temps où les hantaient le grand Ours des cavernes, les Mammouths, espèce à laquelle appartiennent 78 % des animaux figurés sur les parois, le Rhinocéros tichorhinus, les Bisons, les Bouquetins, le Cheval. A ces hôtes préhistoriques ils n'ont pas omis d'ajouter les ossements, tessons de poteries ou fusaïoles postérieurs dont, il faut le reconnaître, les innombrables visiteurs de la grotte, depuis des siècles, ont fait trop peu de cas. Cette alerte évocation ne manquera pas d'être goûtée par le grand public auquel le livre est destiné.

Notons, pour finir, le grand intérêt de l'illustration et des documents annexes : rapports et déclarations autorisés de M. l'abbé Breuil, des professeurs Almagro, Graziosi, Grassé, appelés en arbitres et en pacificateurs dans ce curieux conflit d'écoles et de générations.

GÉRAUD LAVERGNE.

---

## COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

---

Séance du jeudi 4 avril 1957

Présidence de M. le D<sup>r</sup> Lafon, président

Présents : M<sup>mes</sup> Busselet, Crepey, Dupuy, Lafon, Marchat, Médus, Montagne, Plazanet, Ponceau, Soubeyran et Villepontoux ; M<sup>lles</sup> Andrieu-Delille, Blondel et Chambran ; MM. Albié, Ardillier, Bardy, Berthelot, Borias, Dandurand, Delfaud, Granger, Lavergne, Marty, Patras, Pivaudran, Plazanet, Saint-Martin, Secondat, Secret et Villepontoux.

*NECROLOGIE.* — M. le baron Henry de Bastard, M. Bru, entrepreneur des Tabacs et maire de Saint-Cyprien.

L'assemblée s'unit aux sentiments de condoléances exprimés par M. le Président.

S'est fait excuser : M. Corneille.

*FELICITATIONS.* — M. le D<sup>r</sup> Deguiral, officier de l'Ordre de la Santé Publique.

*ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.* — Nougier (Louis - René) et Robert (Romain). *Rouffignac ou La Guerre des Mammouths*. Paris, la Table Ronde (1957) ; in-8°, 311 p., 33 ill. hors-texte, relié toile ; — hommage du professeur Nougier ;

Les mêmes. « Merveilles de Rouffignac » dans le *Miroir de l'Histoire*, d'avril 1957, in-8°, 108 p., br. ; — achat de la Société ;

Pijassou (René). *L'ancienne industrie du Fer dans le Périgord septentrional, du XVIII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle*. (Extr. de *Le Fer à travers les âges*, Actes du Colloque international de Nancy, 3-6 octobre 1955). Nancy, 1956, in-8°, 5 p. et carte ; — hommage de l'auteur ;

Le même. *L'ancienne industrie du Fer dans le Périgord septentrional*. (Extr. de la *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. XXVII.) Toulouse, 1956 ; in-8°, 26 p., ill. et cartes ; — hommage de l'auteur ;

Grillon O. C. (R.P.), Legendre (M.) et Secret (J.). *L'abbaye de Boschaud. Le château de Puyguithem. L'église*

de Villars. Périgueux, Editions Périgourdines (1957) ; in-8°, 28 p., 2 pl. hors-texte ; — hommage des auteurs.

*Notre Bulletin*, journal des Usines Marbot et C<sup>o</sup>, du 22 mars 1957, contenant l'article de M. Jean Secret sur « l'église de Saint-Marlin-de-Ribérac » ; — hommage de l'auteur ;

*Périgord moun país*, gazette de liaison et d'information de l'Association « Le Périgord à Paris ». Groupement régionaliste des Croquants du Périgord. 3e série, les trois premiers numéros (janvier-mars 1957) ; — envoi du président, M. Louis Deltheil-Cluzeau ;

La Roque-Gageac, vue de cette bourgade, antérieurement à la chute de rochers du 17 janvier dernier ; — la gare de Sarlat et son personnel en 1885 et 1887 ; — *Journal Périgourdin*. Album N° 2 (Dessins de Film) ; — 3 photos et une livraison offertes par M. G. Pivaudran.

3 extraits du *Smithsonian Report for 1955*, n°s 4.240, 4.247 et 4.251 ; 3 broch. in-8° ; — envoi de la Smithsonian Institution ;

M. le Président exprime aux divers donateurs, et spécialement à M. le Professeur Nougier, les remerciements de la Société.

**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.** — *L'Eveil du Périgord* du 23 mars, évoque, sous la plume alerte de M. Jean Lassaigue, le poète Emile Goudeau, authentique enfant de Périgueux (1849-1906) ; il est presque aussi oublié aujourd'hui, que son émule de Bergerac, Jacques Le Lorrain (1856-1904), à qui rendent hommage, dans le *Périgourdin de Bordeaux* d'avril 1957, MM. Lacquièze et Armand Got. Dans la *Gazette du Périgord*, du 13 mars dernier, M. l'abbé Jardel précise les circonstances dans lesquelles fut découvert, le 4 mai 1953, le « Sorcier » de la grotte de Saint-Cirq. La revue *Automobile et Tourisme*, organe officiel de l'Automobile-Club des Officiers, n° de mars-avril, consacre au département de la Dordogne une chronique touristique des plus flatteuses.

**COMMUNICATIONS.** — M. le D<sup>r</sup> Ch. Lafon retrace la biographie des frères Parrot, originaires d'Excideuil. Jules fut médecin, Philippe fut peintre, il a sa rue à Périgueux, son frère, qui mourut à 53 ans, membre de l'Académie de Médecine, n'a pas la sienne ; aussi, notre président émet-il le vœu que la rue Philippe-Parrot devienne, comme à Paris, la rue des Frères-Parrot.

M<sup>me</sup> Gardeau signale les divergences des annalistes au sujet de la date du combat de Moncrabeau, en Agenais, qui vit tomber, au service du roi de Navarre, les trois fils de Germain-Gaston de Foix, marquis de Trans, le de Gurson et du Fleix, 1580, dit de Thou ; 1586, indiquent d'Aubigné et le P. Anselme, tandis que Montaigne, dans son Ephéméride, a inscrit le tragique événement au 29 juillet 1586.

Une note glanée dans le *Calendar of State Papers, Foreign Series XXI*, par M. Roger Trinquet, permet de confirmer cette dernière date. C'est l'extrait d'une lettre de Stafford à Walsingham, ex-ambassadeur à la Cour de France (14 août 1587) :

« ...*The king of Navarre... hath made a great loss in Guienne of the tree brothers of Gurson wich were killed all in one day by the companies of M. Malignon.* »

M. P. du Sorbier a relevé, à la Bibliothèque Nationale (collection Périgord, 93, fol. 118) une note relative aux religieuses de Montignac. On y voit que, le 12 février 1639, Jean de Chapon, seigneur de Pragelier, habitant sa maison noble du Bâtiment, paroisse de Brénac, et dame Dignac, sa femme, donnèrent aux religieuses de Sainte-Claire de Nontron, pour y édifier un monastère de cet ordre, une maison, basse-cour, jardin et enclos de terre labourable situés dans le faubourg de Chef-de-Pont de la ville de Montignac, paroisse de Brénac, de la contenance de 6 carlonnées ; ladite donation faite en paiement de la dot d'une fille des sus-nommés, novice dans la maison de Nontron.

Les religieuses demeurèrent dans cet établissement jusqu'en 1749, date à laquelle elles furent réunies à Sainte-Claire de Sarlat.

Ces faits paraissent avoir échappé aussi bien au chanoine Marquay qu'au R.P. Durieux (*Esquisse du passé franciscain du Périgord*).

La presse locale et régionale a révélé la situation de la nouvelle grotte à concrétions dont il a été parlé à la séance de mars. M. Bernard Pierret précise qu'elle se trouve dans la commune de Villars, à mi-hauteur du flanc Ouest du coteau du Cluzeau, au-dessus de la vallée sub-fossile du ruisseau le Trincou. Des cavités connexes s'ouvrent plus au sud, vers la base du coteau, en direction du village. Tout cet ensemble fait partie du réseau souterrain du Trincou qui se perd au Moulin de Panit, au contact des calcaires bajociens.

Cette curiosité naturelle, découverte par une équipe du Spéléo-Club de Périgueux en décembre 1953, a été explorée et topographiée au cours des années suivantes : au début de 1957, les inventeurs et le propriétaire, M. Versavaud, ont estimé pouvoir annoncer officiellement son existence.

La grotte de Villars est très vaste : 1.200 m. de développement, avec de grandes salles, dont une de 50 m. de long, 20 de large et 25 de haut. Elle est très complexe : certaines de ses parties forment un labyrinthe de couloirs se recoupant à plusieurs niveaux, avec puits, éboulis, etc... Elle est très bien concrétionnée : salles et galeries offrant le plus bel ensemble de stalactites, stalagmites, piliers, draperies, coulées de parois et, çà et là, de remarquables massifs d'« excentriques ». A noter encore, des griffades d'ours des cavernes, sur des parois argileuses aujourd'hui concrétionnées.

A Périgueux, la pose d'un feeder destiné à alimenter l'agglomération en gaz de Lacq a nécessité, sur un long parcours, l'ouverture de tranchées : place de la Clautre, devant le Bar des Marchés, rue Denfert-Rochereau et avenue Daumesnil, entre le bureau de tabacs et le magasin de M. Conte, les marteaux-piqueurs et les pioches ont rencontré des rangées de sarcophages et mis au jour des ossements humains.

Les journaux ont fourni, à cette occasion, des explications assez fantaisistes. Or, observe M. Géraud Lavergne, la présence de cercueils de pierre aux points indiqués, tient au fait qu'aux abords de l'église Saint-Front — comme à côté de toutes nos églises médiévales — il existait un cimetière pour les morts de la paroisse. Ce cimetière, connu sous le nom de cimetière du Gras, s'étendait notamment devant la porte Nord de la basilique, appelée elle aussi du Gras (lat. *gradus*), à cause des degrés ou marches d'accès rattachant, en cet endroit, la déclivité du sol. Ce champ funéraire était, au XV<sup>e</sup> siècle, entouré de maisons. Le 17 février 1645, il fut désaffecté : tombes et ossements furent transférés dans les caveaux de l'église et une grande croix fut érigée au centre de la place rendue à la circulation. (*Libre vert*, éd. Roux et Maubourgnet, p. 237).

Comme il arrive toujours, avec l'emploi d'outils mécaniques, les sarcophages apparus dans la tranchée de canalisation — plus d'une vingtaine — ont été brisés. Notre collègue, M. Guy Ponceau, a cependant pu relever les dimensions de l'un d'entre eux, rue Denfert-Rochereau.

face à la boutique de la fleuriste. Taillé dans la pierre de Chancelade, dépourvu de toute ornementation, le coffre montre, à l'intérieur, une loge trapézoïdale destinée à la tête ; le couvercle est une simple dalle.

Avenue Daumesnil, les cercueils qui se touchaient et souvent étaient superposés, étaient en pierre de Saint-Georges (calcaire très tendre, de couleur jaunâtre à rognons de silex), le logement pour la tête était carré.

M. Secondat confirme ces observations, et M. Borias offre à la Société la photo qu'il a prise de l'excavation, en avant du bar-tabacs de Saint-Front.

M. Jean Secret souligne le très vif succès de la fête religieuse qui s'est déroulée, le dimanche 31 mars, à l'abbaye de Boschaud ; un public nombreux s'est vivement intéressé aux explications fournies par notre vice-président et le R.P. Grillon ; l'essentiel s'en trouve consigné dans l'opuscule mentionné aux *Entrées* (p. 30).

M. Jean Secret fait un large exposé sur l'architecture des colombiers en Périgord. Ces petits édifices sont un des éléments les plus originaux du pittoresque local et l'on ne doit pas attendre qu'ils disparaissent l'un après l'autre pour dégager leurs constantes et leurs caractéristiques. Grâce aux photographies nombreuses de colombiers qu'il a réunies, M. Jean Secret propose à l'assemblée un essai de classification.

M. le Président, qui a maintes fois souligné ici l'intérêt d'une telle étude, félicite vivement M. Jean Secret.

Il met aux voix le vœu suivant, rédigé par notre vice-président :

« Constatant que des objets mobiliers (statuettes, bas-reliefs, antependiums, chandeliers, fragments de rétables, tableaux) disparaissent fréquemment de nos églises ;

» Considérant que certains de ces objets, qui ne sont pas des œuvres d'une haute qualité artistique, sont refusés par la Commission lors d'une demande éventuelle de classement ;

» Sachant aussi que le Service des M.H. ne peut classer tous les objets mobiliers, ce qui entraînerait des dépenses excessives de restauration ;

» La Société historique et archéologique du Périgord, souhaite que, de même qu'il y a deux degrés dans la protection des immeubles (le classement par les M.H. et l'inscription à l'Inventaire supplémentaire, il soit organisé une

double classification parmi les objets mobiliers. Une liste d'objets mobiliers à l'Inventaire supplémentaire permettrait, en effet, de protéger des objets qui, sans être des chefs-d'œuvres, sont cependant des documents intéressants de l'art populaire et folklorique, et qui, de toutes façons, font partie de notre patrimoine artistique national. »

Ce texte est adopté à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Blondel rend compte de trois relations de voyages en Guyenne ou en Périgord, écrits par des Anglais : *Two Summers in Guyenne*, par Edward Harrison Barker, Londres, 1914 ; — *Vagabonds in Perigord*, par H.H. Bashford, Londres 1914 ; et *Three Rivers of France. Dordogne, Lot, Tarn*, par Freda White, Londres, 1952.

Barker a passé deux étés aux bords de la Dordogne et de la Dronne, il a visité à peu près tout le Périgord. Assez bien documenté (il se réfère d'habitude à Tarde) l'auteur n'épargne pas assez, au lecteur, les détails matériels de ses randonnées, il finit par devenir lassant.

Bashford a écrit un livre absolument dénué d'intérêt. Les trois héros du récit ont suivi, à pied, la Dordogne jusqu'à Bourg-sur-Gironde, mais leurs rapports avec les choses et les gens du pays restent superficiels.

Freda White est un excellent écrivain ; fort bien renseignée sur la vaste région qu'arrose la Dordogne, le Lot, le Tarn, elle se montre sans pédantisme, et soucieuse, avant tout, d'apporter la note juste dans un exposé attrayant. Elle y joint des renseignements pratiques fort utiles à des touristes de langue anglaise.

M. Lavergne souhaite qu'à l'occasion, M<sup>me</sup> Blondel nous parle aussi de l'ouvrage de Miss K. Woods, *The other Châteaux Country*.

M. Max Ardillier, de passage à Paris, s'est rendu au Muséum où, sur sa demande, il a été mis en présence de restes d'ours fossile (portion d'humérus gauche et cubitus droit entier) provenant de la grotte de Miremont et envoyés par Jules Delanoue à Cuvier en 1828.

Notre collègue a assisté à la conférence que l'abbé Breuil a donnée à l'Institut de Paléontologie humaine, le 9 mars dernier, sur la grotte de Rouffignac et les découvertes de l'été 1956.

Le savant préhistorien n'a fait, en la circonstance, que reprendre ses précédents exposés et défendre sa prise de position favorable à l'authenticité des figurations paléo-

lithiques relevées au Cro-de-Granville. On pourra, à ce sujet, se reporter à l'ouvrage du Professeur Nougier qui donne *in-extenso*, en appendice, le texte de la communication faite par M. l'abbé Breuil à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, le 7 septembre 1956.

M. Joseph Saint-Martin a retrouvé, au tome XXIII du fonds Périgord, à la B. N., le n° des *Affiches de Périgueux*, du mercredi 3 février 1789, donnant un extrait du discours sur la grotte de Miremont, prononcé par l'ingénieur Brémontier devant l'Académie de Caen en 1783, et à la Société Littéraire de Périgueux en 1786.

Un extrait du *Mercur de France*, de décembre 1721, mentionne la présence, au Cro-de-Granville, de « bol d'Arménie », c'est-à-dire de terre argileuse, de couleur rouge, ayant des propriétés striptiques et astringentes, et utilisée en médecine.

Notre diligent collègue, utilisant toujours le fonds Périgord, tome XII, nous parle de M<sup>re</sup> Antoine de la Fayette, doyen de l'église de Poitiers, en même temps que chantre et chanoine de l'église de Périgueux. C'est à lui que le savant théologal Jean Talpin a dédié son livre : *La Sacrificature ou Prêtrise du Nouveau Testament* (1567). « Les mérites de ce dernier, écrit-il, ont fait que le clergé des trois diocèses de Poitou et d'autres de Guyenne, l'ont élu pour assister aux Etats généraux de France, tenu à Orléans, à ceux de Saint-Germain et au colloque des Prélats de France assemblés à Poissy. Il s'était associé à M. de Coulaures, vicaire général de l'évêque de Périgueux, homme d'excellent esprit et de singulier sçavoir, élu du Clergé du Périgord. »

Antoine de La Fayette eut deux sœurs qui se succédèrent comme abbesses de Sainte-Claire de Périgueux (on disait aussi des Minorettes) :

Françoise, qui se démit le 31 janvier 1577, — et Catherine, nommée à la place par bulle du pape Grégoire XIII, d'avril 1578 ; sa prise de possession fut publiée à la grand-messe de Champcevinel le 25 mai 1581, jour de la Fête-Dieu.

M. Saint-Martin pense qu'il y aurait une étude à faire sur les rapports ayant pu exister entre les églises de Périgueux et de Poitiers à cette époque difficile de l'histoire diocésaine. Ne lit-on pas, dans le même tome XII : « Il y a plusieurs visas ou démissoires donnés à des Poitevins par les vicaires généraux de Claude de Givry cardinal au titre

de Sainte-Agnès, toujours appelé administrateur perpétuel de l'église et évêché de Poitiers. Je soupçonne (c'est Leydel qui écrit) que les vicaires généraux de Périgueux faisaient venir des prêtres de Poitiers pour le diocèse de Périgueux? »

*ADMISSION.* — M. Jacques Coulurier, à Puyvignier, par Chenaud ; présenté par l'abbé Grillon et M. J. Secret.

*Le Secrétaire général,*

G. LAVERGNE

*Le Président,*

D<sup>r</sup> CH. LAFON.

*Séance du jeudi 2 mai 1957*

Présidence du D<sup>r</sup> Lafon, président.

Présents : M<sup>mes</sup> Fellonneau, Guille, Médus, Ponceau et Villepontoux ; M<sup>les</sup> Besse, Boyer et Marqueyssal ; MM. Albié, d'Artensec, Bardy, Beaudry, Dumas, le marquis de Fayolle, Lavergne, le D<sup>r</sup> Maleville, Morquin, Ponceau, Secondat, Secret et Villepontoux.

Se sont fait excuser : M<sup>me</sup> Gardeau ; MM. Corneille, Bélanger, J. Lassaing et J. Saint-Martin.

*NECROLOGIE.* — M<sup>me</sup> Lafaye, le D<sup>r</sup> Chassaing.

M. le Président exprime, aux familles des défunts, les très vives condoléances de la Société.

*FELICITATIONS.* — S.E. Mgr Urtassum, archevêque d'Avignon ; M<sup>me</sup> Gardeau, chevalier des Palmes académiques.

*ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.*

Pillement (Georges). *La France inconnue* \*\*\* Centre-Sud. Itinéraires archéologiques. Paris. B. Grassel, (1957). In-8°, 310 p., 36 pl. hors-texte ; — achat de la Société ;

« Comptes rendus de M. de Pressac, de son voyage de Reisback à Strasbourg, en avril 1743 » ; photo 13×18 ; — don de M<sup>me</sup> Pellissier.

M. le Président lui adresse les remerciements de la Société, ainsi qu'à M. Guy Ponceau, pour les copies de plans ou dessins énumérés plus bas.

*REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.* — L' « Introduction aux études d'histoire locale », rédigée par M. H. Polge pour les lecteurs du *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, premier trimestre 1957, rendra des services à tous les travailleurs de la France du Sud-Ouest. Le *Bulletin d'histoire*

*moderne et contemporaine*, du Comité des travaux historiques, 1956, fasc. 2, fournit des plans pour l'étude des mouvements sociaux en France aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, pour l'étude aussi des élections, entre 1789 et 1914, dans une commune, un district, un canton ou un arrondissement. La *Revue Mabillon*, janvier-mars 1957, donne la liste des prieurs du monastère de Brantôme (congrégation de Saint-Maur) de 1636 à 1789. Dans le *Périgourdin de Bordeaux*, mai 1957, le R.P. Grillon publie des « Notes sur les anciens hôpitaux de Périgueux », avec le plan, dressé par M. G. Ponceau, de l'hospice de Charroux, appelé aussi « Maison des Anglais » ou « Maladrerie ». M. le Président annonce l'impression d'un ouvrage important sur « les anciennes forges de la région du Périgord » ; l'auteur, M. E. Peyronnet, lui a adressé le sommaire de ce livre et dit avoir largement puisé dans nos *Bulletins*.

**COMMUNICATIONS.** — M. Géraud Lavergne donne un bref aperçu de ce qu'a été le 82<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes, qui s'est tenu à Bordeaux du 24 au 28 mai. Trois de nos membres ont figuré au programme des séances de travail qui se sont tenues à Bordeaux et à Libourne : M. Marcel Secondat, qui traita de l'affermage des terres au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le bassin périgourdin de la Vézère ; M<sup>me</sup> L. Gardeau, qui parla des châteaux aux confins du Périgord et du Libournais au moyen âge ; M. Jean Secret, enfin, qui avait envoyé la nomenclature des rétables de la Dordogne.

De très brillantes réceptions, des visites commentées et des excursions archéologiques ou scientifiques autour de Bordeaux ont marqué ces journées qui devraient, selon notre secrétaire général, attirer de plus nombreux participants.

M. Jean Secret pense qu'il serait intéressant d'étudier, en Périgord, les cornières et les maisons à arceaux de nos anciennes bastides ; à ces détails d'architecture civile du Sud-Ouest, M. René Cusacq vient de consacrer une plaquette (Auch, Cocharaux, in-8<sup>o</sup>).

Notre vice-président rappelle que le *Bulletin Monumental* (CXIV, 1956, 4) a rendu compte d'une étude de M. Héliot, parue dans les *Cahiers techniques de l'Art* (III, 1955) et intitulée : « Origines et extension du chevet plat dans l'architecture religieuse de l'Aquitaine ». M. Héliot constate que le chevet plat est commun en cette région, alors que la règle est l'abside en hémicycle à l'époque romane, l'abside polygonale à l'époque gothique. Il recherche l'origine de

ces chevets plats dans l'imitation des basiliques profanes, dans une conlaminatiou des formes orientales, et dans la commodité et le bon marché de ce parti.

« Nous ne discuterons pas cette question des origines, à propos de laquelle la thèse de M. Héliot nous paraît pertinente, dit M. Secret. Nous voudrions seulement, et sur le plan du seul Périgord, examiner le paragraphe final du *Bulletin Monumental* qui dit en substance : « On peut se demander si le triomphe subit du chevet plat dans ces régions ne fut pas dû à l'influence considérable qu'y ont exercée les églises à file de coupes, notamment sur le gothique angevin. »

« En Périgord, pour environ 400 églises romanes encore déchiffrables, on peut compter en gros une centaine de chevets plats, soit un quart. L'explication de cette relative fréquence nous paraît être tout simplement l'économie et la commodité. En effet, il est plus aisé, et certainement moins coûteux, d'achever carrément à l'orient une église, que d'y monter une abside, semi-circulaire ou polygonale. La preuve en est que, lorsqu'une abside a été abattue, on se contente souvent, pour la réparer à moindres frais, d'operculer l'église à l'Est par un chevet plat (Cf. *Monmadalès, Sainte-Marie-de-Chignac, Saint-Jory-de-Chalais, Varennes, Paulin, Saint-Nexans, Chancelade, Jumilhac-le-Grand*).

« Quant à « l'influence considérable des églises à file de coupes », elle nous paraît négligeable. En effet, sur les quelque cent chevets plats périgourdius, trente appartiennent à des églises ayant une coupole, et neuf seulement à des églises voûtées d'une file de coupes. Or, sur ces neuf églises, quatre seulement (*Cherval, Paussac, Saint-Marthal-de-Ribérac, la Cité de Périgueux*), sont voûtées de coupes d'un bout à l'autre de l'église, et cinq ont reçu un berceau sur le chœur (*Allemans, Bourg-des-Maisons, Saint-Marthal-de-Vivayrol, Trémolat, Vieux-Mareuil*). Dans ce dernier cas, on ne peut donc affirmer que la file de coupes a déterminé le choix du chevet plat, puisque l'endroit sensible, le chœur, n'est pas sous une coupole.

« Il nous paraît, en conséquence, que l'hypothèse de l'influence des églises à files de coupes sur les chevets

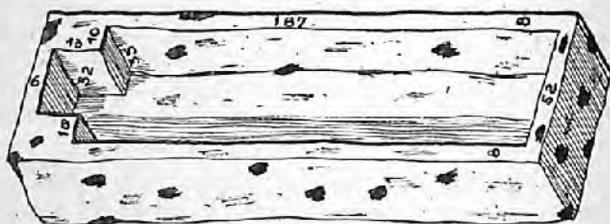
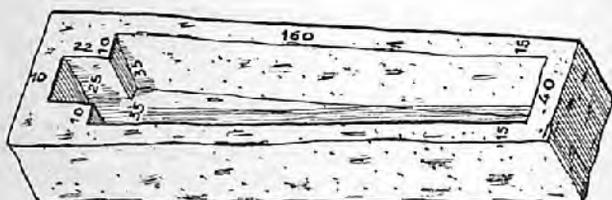
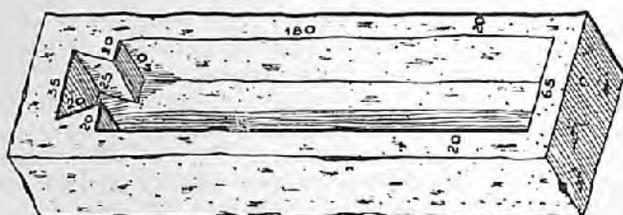
---

(1) Encore ne faut-il pas oublier que la Cité s'achevait peut-être, à l'Est, par une abside en hémicycle, avant la construction, au XII<sup>e</sup> siècle, d'un chœur sous coupole, avec un chevet plat. On peut se demander aussi si la coupole orientale de Cherval, plus tardive que les coupes occidentales, puisqu'elle est de l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle, n'est pas le résultat d'une retouche ou d'un changement de parti.

plats, est extrêmement fragile, puisqu'elle se limiterait, en Périgord, à ces quatre seuls cas que nous avons signalés. »

M. Marcel Secondat se demande si une autre influence — celle des églises de Templiers — ne serait pas possible. Cette suggestion soulève, elle aussi, des difficultés.

M. Guy Ponceau fournit quelques détails complémentaires sur les sarcophages découverts rue Denfert-Rochereau et avenue Daumesnil : il en a dessiné les différents types ci-dessous.



Il présente aussi la copie du plan d'alignement de la rue du Vieux-Pont et de la rue de la Clarté, établi par Cruveiller en 1861.

Notre zélé collègue a constitué un dossier d'architecte sur l'ancien pont de Tournepiche qui fut remplacé en 1862 par le pont des Barris actuel qu'il est question d'élargir ; il y a joint des notes qui complètent ce qu'a dit, à ce sujet, M. Albert Granger dans sa monographie du *Quartier des Barris - Saint-Georges* (1948). Le Vieux-Pont était, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, en assez mauvais état, puisqu'il fit l'objet, en 1612-1613, d'une quasi-reconstruction par les soins de Nicolas Rambourg, architecte du château d'Hautefort et de la Maison de Ville de Périgueux.

Le devis des travaux nous a été conservé dans le registre C. 3817 des archives départementales de la Gironde ; le prix d'adjudication fut de 30.300 livres ; la Ville prit à sa charge les charrois et charrettes à bœufs ; Périgord, Agenais et Quercy contribuèrent à la dépense.

On ne peut que regretter la démolition de cet ouvrage fortifié si étroitement associé à l'histoire de Périgueux. La copie du plan de 1773, le plan de 1859 et le détail d'une ferme de soutènement de l'arc brisé, daté de 1860, sont offerts à la Société par M. Ponceau.

Il a ajouté à ce don la reproduction grandeur nature, d'un coupe-pain, ou *eissonleto*, jadis d'usage en Périgord.

Répondant à une question de M<sup>me</sup> Médus, le secrétaire général indique l'itinéraire de l'excursion archéologique du dimanche 23 juin : dans la matinée, Villefranche-de-Lonchapt, où sera pris le déjeuner ; dans l'après-midi, Saint-Emilion, avec réception par la Société archéologique de cette ville ; retour par Montagne, Petit-Palais, Puynormard et Gours.

M. Géraud Lavergne fait allusion aux fêtes qui se préparent à Montignac, à l'occasion du Cinquantenaire de la mort du grand romancier périgordin Eugène Le Roy (1836-1907). Il regrette la disparition de la Société des Amis d'Eugène Le Roy, qui a publié d'intéressants *Cahiers* jusqu'en 1939.

M. Secondat signale que des souvenirs de l'écrivain seront réunis et exposés le dimanche 12 mai à Montignac. Le Roy, comme on sait, bien que fêré d'érudition et passionné d'histoire locale, n'a jamais fait partie de la Société archéologique ; bien plus, il s'est égayé à ses dépens en pastichant le compte rendu d'« une séance à la Société archéologique, historique et linguistique de Savillac-en-Savillacois » (1871) ; le *Périgourdin de Bordeaux* a publié ces pages inédites en juin 1932.

*ADMISSIONS.* — M<sup>lle</sup> Lucette Aymard, membre de l'Enseignement ; boulevard A.-Claveille, 28, Périgueux ; présentée par M. et M<sup>me</sup> Villepontoux ;

M. Claude Pichet, rue Pierre-Semard, 167, Périgueux ; présenté par MM. Delfaud et Peyrille ;

M. Robert Saint-Amand, rue Lannemajou, 18, Périgueux ; présenté par M<sup>me</sup> Médus et M. Léon Michel.

*Le Secrétaire général,*  
G. LAVERGNE

*Le Président,*  
D<sup>r</sup> CH. LAFON

*Séance du jeudi 7 juin 1957*

Présidence du D<sup>r</sup> Lafon, président.

Présents : M<sup>mes</sup> Fellonneau, Guille, Lafon, Médus, Montagne, Ponceau, Rouch, Viala-Sacreste ; M<sup>lles</sup> Barnier, Besse, Charreyre, Dupuis, Marqueyssat ; MM. Albié, Ardillier, d'Artensec, Bardy, Beaudry, Bourriel, Breton, de Constantin de Châteauneuf, Dandurand, Fellonneau, Guille, Jacques, Lavergne, Montagne, Rouch, Saint-Martin, Sarraudet et Secret.

Se sont fait excuser : MM. Becquart, Corneille, Secondat, M<sup>me</sup> et M. Villepontoux.

*NECROLOGIE.* — M. Yvan Bounichou, victime d'un « chauffard ».

M. le Président exprime les regrets de la Société pour la perte de ce collègue aimable et travailleur, qui faisait à l'histoire locale une place notable dans son enseignement. A ses obsèques, notre compagnie avait délégué M. Marcel Secondat, qui a prononcé quelques mots d'adieu.

*ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.* — Daniel-Rops. « *Une tentative d'action catholique. La Compagnie du Saint-Sacrement* » ; coupures de la *France Catholique* des 10 et 17 mai 1957 ; — don de M. A. Carsalade du Pont ;

*Notre Vallée*, N° 1, mai 1957 ; Libourne, Offset Gip ; in-4°, 20 p., ill. ; — hommage de l'Association des Routes touristiques de la Dordogne, dont le siège est à Saint-Emilion ;

*Guide Touristique de Saint-Emilion.* Ed. du Syndicat d'Initiative ; Bordeaux, impr. Delmas, 1951 ; in-8°, 33 p., ill. et plans, et deux dépliants de cette localité ; —

don de la Société archéologique de Saint-Emilion (M. Prot, secrétaire ;

Latapie (Paul). *Les Arques en Quercy... Ses origines, son histoire. Ses deux églises romanes*. Préf. de M. L. Réau Cahors, impr. Coueslant, (1956). In-8°, 163 p., ill. 8 pl. en noir et en couleurs et une carte; — don de M<sup>me</sup> d'Abzac;

Becquart (N.) *Répertoire numérique de la sous-série 2 E. Tome 1* (Petits fonds, art. 2 E 1 à 1794). (Archives départementales de la Dordogne). Périgueux, impr. de « L'Eveil », 1956. In-4°, 60 p. ; — don des Archives ;

Secret (J.) et Pommarède (P.) *L'Abbaye de Chancelade et le Prieuré de Merlande*. Note conjointe de V. Fournier sur le Festival de Chancelade. 24 photos de Jacques Plan de G. Ponceau. Périgueux, éd. du S.I.P., 1957 ; in-8°, 37 p. et 24 pl. ; — don de M. Jean Secret ;

*Notre Bulletin*, journal des Usines Marbot et C<sup>e</sup>, du 5 mai 1957, continuant l'article de M. Jean Secret sur « Notre-Dame de la Chartreuse de Vauclair » ; — hommage de l'auteur ;

Deux dessins de M. Guy Ponceau (voir infra) ;

Cartes postales de sites et monuments de la Dordogne et de la Haute-Vienne (Coussac - Bonneval) ; 94 pièces, offertes par M. le D<sup>r</sup> Lafon.

Des remerciements sont adressés aux divers donateurs.

*REVUE BIBLIOGRAPHIQUE*. — Les *Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1955 (Angoulême, impr. Coquemard, 1957) forment un volume de 336 pages ; l'importance de ce tome tient au fait que s'y trouve publiée *in-extenso*, la thèse d'Ecole des Chartes, couronnée du prix du Président de Montégut-Lamorélie, que M. Jean Burias, fils de l'actuel archiviste en chef de la Charente, a consacrée à la *Géographie historique du comté d'Angoulême (1308-1531)*. Un sujet, souligne M. le Président, qui touche de fort près au Périgord et qui fournit une documentation éprouvée et souvent neuve sur des châtelainies de chez nous rattachées féodalement à l'Angoumois : Grésignac, la Rochebeaucourt, la Tour-Blanche, Mareuil-sur-Belle, Sainte-Aulaye. L'ensemble, accompagné de pièces justificatives et de cartes, se révèle du plus grand mérite.

Sont à noter ensuite, le *Congrès archéologique de France*, (XIII<sup>e</sup> session, 1955, Troyes) ; un magnifique volu-

me de 486 pages abondamment illustré ; — le *Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège* qui, à propos du « Lisoir aux Ours », de la grotte de la Vache, à Aillat, consacre une importante étude à « L'ours dans l'Art franco-cantabrique occidental », sous les signatures de l'abbé Breuil et de MM. Nougier et Robert ; la *Revue de l'Agenais*, janvier-mars 1957, avec un article de M. Ernest Lafont sur « le château de Born », situé à 25 km. de Villeneuve-sur-Lot, et qui a appartenu aux Belsunce dès 1631 ; l'évêque de Marseille, de ce nom, n'est cependant pas né à Born, mais à La Force, chez ses grands-parents.

M. Jacques Boissarie, dans *Périgord moun païs*, d'avril-mai 1957, fait l'alerte décompte des 18 châteaux qui accompagnent la Dordogne dans son parcours, du Buisson à Souillac ; et M. Christian Seignol évoque magistralement « Eugène Le Roy, romancier du terroir périgourdin », dans *l'Agriculture de la Dordogne* du 5 mai.

**PHOTOTHEQUE.** — M. Jean Secret, très utilement secondé par M. et M<sup>me</sup> Ponceau, a repris le classement des portefeuilles de photographies constitués par feu le chanoine Roux ; l'ensemble est rangé, désormais, selon l'ordre des localités, dans les tiroirs du casier métallique dont la Société a fait l'acquisition cet hiver.

**EXCURSION D'ETE.** — M. le baron du Foussat, président de la Société archéologique de Saint-Emilion, et son secrétaire, M. Prot, ont exprimé, par lettres, leur vive satisfaction de recevoir, le 23 juin, la Société historique et archéologique du Périgord.

**COMMUNICATIONS.** — La lecture de la *Géographie historique du comté d'Angoulême* a suggéré au D<sup>r</sup> Lafon d'étudier les deux comtes de la Maison d'Orléans qui ont eu en mains, de 1400 à 1437, l'Angoumois et le Périgord. Ce travail, qui comble une lacune de notre histoire locale, paraîtra dans le *Bulletin*.

M. le Secrétaire général donne connaissance d'une lettre de M. R. Couvrat-Desvergnès, alléguant de nombreux exemples, entre 1712 et 1832, de la graphie « Haut » ou « Haute » Vézère.

M. Lavergne apporte quelques corrections à l'ouvrage de M. Georges Pillement, *La France inconnue*, Centre-Ouest, dont deux des itinéraires intéressent le département de la Dordogne. Il faut écrire *des Cars* et non *d'Escars* (p. 36), *Plamon* et non *Plamont* (p. 97) ; corriger, p. 99, *Gen-teuil* en *Gontaut*. Hautefort a été érigé en marquisat pour

François d'Hautefort (p. 37), Fages incendié en 1567 et non 1597 (p. 105) ; Bannes (p. 110) construit par Armand de Gontaut, évêque de Sarlat. Le château de Montignac n'a pas été « démoli pour la première fois en 1375 » (p. 38). Ces erreurs, vénielles sans doute, déparent un travail recommandable entre tous par le but que s'est assigné l'auteur, de faire aimer et respecter le patrimoine monumental de notre pays.

M. Jean Secret montre la photographie d'un bas-relief pierre existant à Sencenac.

Il a appris que les matériaux de démolition du château des Chabannes ont été utilisés dans la restauration du château de Monfort.

Il a trouvé, dans la collection de la Société, la photographie, prise par le marquis de Fayolle, d'un tableau qui se trouvait à l'hôtel Gamanson. Une note manuscrite de l'abbé Roux indique que cette peinture allégorique est l'œuvre d'un peintre originaire de Saint-Georges, près Périgueux, Gautier ou Gaultier. Du même, serait le portrait de Mgr de Machéco de Prêmeaux, conservé au Musée du Périgord. Bouquier semble avoir connu et estimé cet artiste, le seul peut-être, en son genre, dans le Périgueux d'ancien régime.

M. Lavergne observe que M. Ferdinand Villepelet a signalé cette dynastie de peintres périgourds dans le *Bulletin* de la Société, t. XXVI (1890), p. 436.

M. Guy Ponceau présente deux dessins : celui d'une pierre sculptée trouvée à Chancelade, représentant, dans un double cercle, une croix de Lorraine au pied de laquelle, de part et d'autre, se voient un disque et un croissant ; et celui d'une assiette d'étain armoriée du XVIII<sup>e</sup> siècle.

M. de Constantin de Châteauneuf a trouvé, dans les archives du Musée Militaire du Périgord, dont il est secrétaire général, trois lettres d'un certain Charles-Auguste-Alphonse Pinguet, dit Badinguet, écrites de la Nouvelle-Calédonie, où il était forçat sous le N<sup>o</sup> 10946. Dans l'une de ces missives, datée de 1882, Pinguet accuse le Président de la Cour d'assises de la Somme de l'avoir fait condamner à la déportation, en 1875, à cause de la part qu'il avait prise à l'évasion, du fort de Ham, du prince Louis - Napoléon (1846) et de la correspondance qu'il entretenait avec l'impératrice et le prince impérial.

Notre collègue a jugé utile d'attirer l'attention sur cette correspondance, après que M. Jacques Bourgeat, dans

le *Miroir de l'histoire*, de janvier 1957, a mis en doute la tradition selon laquelle le futur Napoléon III se serait évadé sous le déguisement d'un maçon nommé Badinguet. (Pour plus de détails, on pourra se reporter à la *Gazette du Périgord* du 15 juin 1957).

M. Géraud Lavergne se demande pourquoi le Service des Monuments Historiques a fait refaire les deux lanternons qui surmontent le porche Nord de la cathédrale Saint-Front, en remplaçant les pommes de pin dont ils étaient coiffés, par des motifs sculptés parfaitement insolites et déplacés par rapport à la décoration générale de l'édifice.

**ADMISSIONS.** — M. Jean-Christian Dufour, instituteur, rue Parmentier, 10, Périgueux ; présenté par MM. Lafille et Secondat ;

M. Alix Régis, Saint-Chamassy ; présenté par les mêmes ;

M. Albert de Sanxet, domaine de Fonmartin, Pomport ; présenté par le colonel Brunet et M. André Jouanel.

*Le Secrétaire général,*  
G. LAVERGNE

*Le Président,*  
D<sup>r</sup> CH. LAFON

## AVIS

La Société a édité plus particulièrement pour ses membres titulaires la troisième partie du remarquable ouvrage de M. Jean-Maubourguet : **Sarlat et le Périgord Méridional** (1453-1547).

Pour recevoir ce volume, il suffit de majorer la cotisation de 400 francs ou d'effectuer un versement ou un virement de la même somme au C.C.P. de la Société : **Limoges 281-70.**

Le Directeur : G. LAVERGNE.